THERADIAG SA
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 10.439.482,40 euros
Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

- **RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE**
- **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **ETATS FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE**

THERADIAG SA
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 10.439.482,40 euros
Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612
(ci-après dénommée la « Société » ou « THERADIAG »)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Les rapports du Commissaire aux comptes et le présent rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que les comptes annuels et les comptes consolidés et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social de la Société dans les conditions et les délais prévus par la loi.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le 30 avril 2012, la Société a acquis 100% du capital de la société PRESTIZIA (la « **Filiale** » ou « **PRESTIZIA** »).

Nous vous informons que la Société soumettra à votre approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2015 (à savoir incluant les résultats de la Société et de sa Filiale (ci-après le « **Groupe** »)).

Dans la mesure où la Filiale a une activité exclusive en matière de recherche et de développement dans le domaine des microARN, nous vous présenterons ci-dessous, de manière globale, la situation et l'activité de la Société et du Groupe.

I.1 Présentation succincte de la Société et du Groupe et de l'activité au cours de l'exercice écoulé

THERADIAG est une société française, créée en 1986, spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation d'outils de diagnostic in vitro et de théranostic, au travers de deux divisions ou « *Business Units* » dédiées, à savoir :

- La Business Unit « Théranostic » (alliance du traitement et du diagnostic), développe des tests mesurant l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes. Elle commercialise la gamme Lisa-Tracker, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies.

- La Business Unit « Diagnostic In Vitro » développe, commercialise et distribue des offres complètes de tests de diagnostic in vitro pour le dépistage des maladies auto-immunes, des maladies infectieuses et des allergies. Elle propose des tests aux techniques variées (Elisa, tests rapides, immunofluorescence, Dot, tests immunochimiques, biologie moléculaire...) ainsi que des gammes d'automates et de solutions pour le diagnostic à haut débit, basées sur la technologie Multiplex de Luminex.

Au travers de la plateforme microARN de sa filiale PRESTIZIA, THERADIAG développe également de nouveaux marqueurs de diagnostic et de théranostic pour la détection et le suivi du cancer du rectum, des maladies auto-immunes et du VIH/SIDA.

Grâce à cette offre complète et innovante, THERADIAG participe au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses.

La Société et sa Filiale sont basées à Marne-la-Vallée et Montpellier respectivement, et comptent plus de soixante-dix collaborateurs.

I.2 Les faits marquants de l'année 2015

a) Cinq accords de partenariat et de distribution permettant de dynamiser la croissance du théranostic

- THERADIAG a signé avec la société pharmaceutique UCB un accord cadre de services aux termes duquel THERADIAG fournira des prestations de service à UCB dans le cadre de différents projets. Cet accord fait suite à une étude comparative entre les tests LISA TRACKER® et des tests utilisés par UCB dans ses études cliniques pour mesurer le taux de médicament circulant et détecter la présence d'anticorps anti-médicaments dans les échantillons de plasma humain, financée par UCB. Cette étude a confirmé la pertinence de l'utilisation du test théranostic de THERADIAG pour le monitoring des patients traités par Cimzia® (certolizumab pegol).

- La Société a par ailleurs signé un accord de partenariat avec la société pharmaceutique Hospira concernant les kits LISA TRACKER® pour le monitoring du biosimilaire Inflectra® (molécule *infliximab)*. Hospira fournira, à ses clients *Inflectra®* en Europe, au Canada et en Australie, des kits de monitoring LISA TRACKER® afin d'optimiser la prise en charge des patients. THERADIAG devient le fournisseur exclusif d'Hospira en kits de monitoring de l'*Infliximab*.

- THERADIAG a conclu un accord de distribution exclusif avec la société canadienne Somagen Diagnostics Inc. (Somagen), pour la distribution de la gamme de monitoring des biothérapies LISA TRACKER au Canada. Somagen assurera la vente et l'installation des kits LISA TRACKER® dans le pays au travers d'une force commerciale dédiée. La société sera également chargée de faire le relais des dernières avancées scientifiques concernant le monitoring des biothérapies auprès de leaders d'opinion canadiens.

- THERADIAG a accordé à Miraca Life Sciences (MLS) une licence de technologie exclusive pour la validation, la commercialisation et la promotion aux États-Unis de tests de monitoring des patients traités par biothérapie.
  En vertu de l'accord, Miraca mènera des études de validation des tests de monitoring et les commercialisera aux Etats-Unis en s'appuyant notamment sur sa force de vente spécialisée.

Miraca fera également la promotion des tests de diagnostic auprès de leaders d'opinion clés, des laboratoires américains et d'autres acteurs du secteur de la santé aux États-Unis.
Selon les termes de l'accord, THERADIAG a reçu un paiement initial susceptible d'être suivi de paiements additionnels si de futurs tests sont concédés sous licence. THERADIAG vendra à Miraca les matériaux nécessaires et touchera des royalties sur les ventes réalisées par Miraca aux Etats-Unis.

- THERADIAG a signé avec la société HOB Biotech un accord de distribution croisé aux termes duquel :
  - HOB se chargera de l'enregistrement de LISA TRACKER® auprès des autorités chinoises, et deviendra son distributeur exclusif en Chine et en Asie. On estime aujourd'hui qu'environ 70 millions de personnes souffrent de maladies auto-immunes en Chine. Une croissance exponentielle du marché des biothérapies anti-TNF est attendue dans les années à venir, avec l'arrivée sur le marché de nouvelles biothérapies et des biosimilaires.
  - THERADIAG et HOB se sont aussi engagées à lancer des projets de R&D communs pour développer de nouvelles solutions dans les domaines de l'allergie, de l'auto-immunité et du monitoring, basées sur une nouvelle plateforme technologique innovante, en partageant leurs expériences et leurs expertises respectives. Ces projets de recherche sont en cours, avec une possibilité de mise sur le marché dès 2017.
  - THERADIAG sera également le distributeur exclusif des immuno-essais innovants de HOB dans l'allergie et l'auto-immunité pour les principaux pays européens. À ce jour, l'allergie et l'auto-immunité constituent 45% des ventes de THERADIAG.

b) Nouvelle reconnaissance scientifique des avantages du monitoring des biothérapies

Une étude réalisée par l'équipe du Professeur Roblin de Saint-Etienne[1] et publiée en avril 2015 dans le *Journal of Crohn's and Colitis* a montré que le monitoring du taux résiduel d'*infliximab* et des anticorps anti-médicaments associé au dosage du marqueur de l'inflammation CRP permettent d'anticiper la perte de réponse chez les patients atteints de Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI). Cette étude se positionne en faveur d'un monitoring régulier des patients atteints de MICI et traités par biothérapies.
Une seconde étude[2], publiée en juin dans la revue *Alimentary Pharmacology and Therapeutics* a mis en avant le rôle prédictif du monitoring des biothérapies dans le management thérapeutique des patients en rémission dans les Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI). Cette étude, menée par les équipes du Professeur Shomron Ben-Horin du Sheba Medical Center en Israël et du Professeur Xavier Roblin du CHU de Saint-Etienne montre qu'un niveau indétectable d'anti-TNF circulant à l'arrêt du traitement chez les patients atteints de MICI et en rémission profonde prolongée est associé à un faible risque de rechute dans les 12 mois suivants l'interruption du traitement.
Enfin, les derniers résultats de l'étude ROC, présentés à l'ACR du 8 au 11 novembre 2015 ont validé l'intérêt des dosages des biothérapies chez les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde en perte de réponse.

---

[1] X. Roblin et al., *Combination of C-reactive Protein, infliximab trough levels and stable but not transient antibodies to infliximab are associated with loss of response to infliximab in inflammatory bowel disease,* Journal of Crohn's and Colitis, April 19, 2015 available at http://ecco-jcc.oxfordjournals.org/content/early/2015/04/17/ecco-jcc.jjv061

[2] S. Ben Horin et al. *Undetectable anti-TNF drug levels in patients with long term remission predict successful drug withdrawal,* AP&T, 2015.

Les dosages réalisés dans le cadre de cette étude ont été en partie effectués avec les kits LISA TRACKER®.

c) Poursuite du développement des produits à forte valeur ajoutée

THERADIAG a obtenu au cours de l'année 2015 le marquage CE pour trois nouveaux kits de la gamme LISA TRACKER® :

- le test de monitoring de l'Herceptin®, anticorps monoclonal humanisé pour cibler et bloquer la croissance des tumeurs contrôlée par la protéine HER2 principalement utilisé pour le traitement du cancer du sein métastatique et du cancer gastrique métastatique.

- Le test de monitoring de Stelara®, anticorps monoclonal humain bloquant l'action des protéines du système immunitaire IL-12 et IL-23 indiqué pour le traitement du psoriasis chronique modéré à sévère et du rhumatisme psoriastique.

- Le test de monitoring de l'Entyvio®, anticorps monoclonal humanisé dirigé contre l'intégrine α4-β7, indiqué dans la maladie de Crohn et de la rectocolite hémorragique active modérée à sévère chez les patients adultes présentant une réponse insuffisante ou une perte de réponse ou une intolérance à un traitement conventionnel ou par anti-TNF.
  Issue d'une nouvelle classe thérapeutique avec un mécanisme d'action différent des anti-TNF, cette molécule est la 4ème molécule disponible aux Etats-Unis et la 3ème en Europe pour les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.
  THERADIAG est la seule société offrant le monitoring de ces quatre biothérapies.

Par ailleurs, afin d'accroitre le volume production de ses produits in-house à forte valeur ajoutée, et d'anticiper sa croissance future, THERADIAG a emménagé dans de nouveaux locaux à Croissy-Beaubourg. Ceux-ci-ci offrent plus de 3.000 m^2 d'espace de bureau, laboratoire et production, soit une augmentation de 60% de la surface de travail de la Société, dont plus des deux-tiers dédiés aux installations de R&D et de production. Grâce à ces nouvelles installations, THERADIAG pourra multiplier jusqu'à 10 sa capacité de production de sa gamme LISA TRACKER®.

La priorité accordée par THERADIAG aux produits à forte valeur ajoutée, et pour lesquels il existe un marché important, explique également la décision prise par la Société d'interrompre le développement industriel du test microARN de PRESTIZIA concernant le tropisme du VIH. PRESTIZIA a certes identifié, de par ses recherches dans ce domaine, une première signature microARN du tropisme du VIH, une avancée très importante au plan scientifique qui peut être appliqué à ses autres domaines de recherche. Toutefois, le manque de différenciation du test mis au point par PRESTIZIA et la décroissance des ventes du traitement anti-CCR5 actuellement sur le marché (Selzentry®), ont fortement réduit la valeur commerciale de ce kit et son intérêt au plan industriel.

Dans le cadre du projet miCRA, programme collaboratif de recherche et développement mis en place en 2013 et lauréat du Concours Mondial de l'Innovation (CMI), THERADIAG a signé deux accords de collaboration avec des partenaires d'excellence dans la recherche sur le cancer du rectum, UNICANCER d'une part, et le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux d'autre part. Ces accords permettront l'accès à environ 440 échantillons qui sont utilisés dans la phase de validation biologique multicentrique des deux tests theranostics du projet miCRA prédictifs de la réponse aux traitements conventionnels de radio-chimiothérapie et de la récidive métastatique dans le cancer du rectum.

A noter enfin que THERADIAG a reçu en mai 2015 le prix Frost & Sullivan 2015 du leadership produit Europe pour sa gamme LISA TRACKER®. Décerné par le cabinet Frost & Sullivan, le prix du leadership produit récompense les sociétés européennes faisant preuve d'excellence dans le développement de produits innovants dans leur secteur.

d) Opérations affectant le capital de la Société et éligibilité au plan PEA-PME

En termes d'opérations affectant le capital de la Société, il est précisé que THERADIAG a renouvelé en janvier 2015 la ligne de financement en fonds propre, ou contrat Paceo®, que la Société avait mise en place avec Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014. Société Générale s'était engagée à souscrire, sur demande de THERADIAG, des augmentations de capital par tranches successives sur 24 mois, dans la limite globale de 500 000 actions (soit 9,64% du capital au 31/12/2014).
Dans le cadre de la ligne de financement en fonds propres, THERADIAG a procédé à trois augmentations de capital successives :

- en date du 10 février 2015 : augmentation de capital de 230 280 € par émission de 135 459 actions
- en date du 25 mai 2015 : augmentation de capital de 425 000 € par émission de 250 000 actions
- en date du 25 juin 2015 : augmentation de capital de 194 720 € par émission de 114 541 actions

En date du 15 novembre 2015, sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 16 avril 2015, un 3ème Paceo® a été mis en place en date du 20 novembre 2015 : Société Générale s'est engagée à souscrire sur demande de THERADIAG, des augmentations de capital par tranches successives sur les 24 prochains mois, dans la limite globale de 550 000 actions (soit 9,67% du capital au 31/10/2015).

Dans ce cadre, la Société a procédé à deux augmentations de capital successives :

- en date du 25 novembre 2015 : augmentation de capital de 428 485 € par émission de 252 050 actions
- en date du 21 décembre 2015 : augmentation de capital de 340 000 € par émission de 200 000 actions

La Société a par ailleurs confirmé en mars 2015 son éligibilité pour les 12 mois à venir, conformément au Décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

I.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés

Les principaux risques auxquels la Société et le Groupe sont confrontées sont inhérents à l'activité de la Société et à sa capacité à financer ses activités de développement. Parmi eux :

- *Risques d'insuccès des projets de recherche et développement* :

La Société pourrait ne pas bénéficier pleinement de ses investissements en recherche et développement en cas d'échec technique ou industriel, si les produits développés ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou s'ils ne rencontraient pas le succès commercial attendu.

En effet, la Société devrait investir des montants importants dans la recherche et le développement de produits. Des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou commerciales concernant ces produits pourraient avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société, notamment :

- la sélection en amont des nouveaux produits ou de nouveaux domaines de développement pourrait s'avérer peu pertinente et ne pas déboucher sur le lancement de nouveaux produits ;
- les équipes de recherche et développement pourraient ne pas parvenir à développer les nouveaux produits nécessaires aux objectifs stratégiques de l'entreprise, tant pour la conquête de nouveaux marchés que pour le maintien des débouchés actuels ;
- le co-développement avec d'autres partenaires technologiques de produits importants pour la croissance de la Société pourrait s'avérer plus difficile qu'escompté et les lancements correspondants pourraient être retardés ou abandonnés ;
- le lancement des nouveaux produits pourrait nécessiter des investissements, tant en recherche et développement qu'en marketing, en production et en frais commerciaux plus importants que ceux prévus par la Société ;
- la commercialisation de certains produits pourrait être empêchée ou plus coûteuse que prévu, en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers ;
- les nouveaux produits pourraient ne pas répondre suffisamment aux besoins du marché et ainsi n'être adoptés par les laboratoires et/ou la communauté médicale qu'après un délai plus long que prévu ;
- les produits commercialisés par la Société pourraient présenter des défauts susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier à ces défauts et/ou pour indemniser les clients ;
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché ou qui pourraient rendre obsolètes certains produits de la Société en cours de développement ou déjà commercialisés et ce, avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits ; enfin,
- le théranostic, qui est considéré comme un facteur de croissance à moyen et long terme de la Société pourrait connaitre un développement plus lent qu'escompté (l'apport médical des produits pourrait s'avérer plus difficile à démontrer que prévu, les changements induits dans la pratique médicale pourraient ne pas être adoptés par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé selon le rythme voulu, et/ou les organismes règlementaires et de remboursement pourraient insuffisamment valoriser l'innovation associée).

Plus particulièrement dans le cas de PRESTIZIA, le risque d'insuccès d'un ou plusieurs projets de R&D est élevé, dans la mesure où celle-ci travaille dans un domaine très novateur, pour lequel elle est la seule société française à posséder une plateforme industrielle. Le développement d'un nouveau biomarqueur à partir d'une signature microARN est un processus long, complexe, en plusieurs phases, coûteux et incertain. La Société pourrait ne pas avoir accès aux cohortes de patients nécessaires au développement de ses nouveaux biomarqueurs. L'identification de ces biomarqueurs pourrait ne pas déboucher sur un test suffisamment fiable, sensible et/ou reproductible pour envisager une application industrielle. La Société pourrait également ne pas trouver de marché suffisamment important pour ses tests.

- *Risques relatifs aux lancements commerciaux de nouveaux produits de diagnostic ou de théranostic :*

Au moment de leur commercialisation, les nouveaux produits de diagnostic ou de théranostic proposés par THERADIAG (qu'ils s'agissent de produits « *in house* » ou commercialisés pour le compte de tiers) pourraient être reçus de manière négative par les laboratoires d'analyses biologiques, les médecins ou les autres professionnels de santé.

Si la Société ne parvenait pas à faire accepter par le marché les produits proposés, ceci pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement et la rentabilité de la Société. L'acceptation par le marché, le niveau de prix, la rapidité de pénétration du marché par les produits de la Société et l'augmentation des volumes vendus dépendront, notamment, de leur valeur médicale ajoutée, de leurs performances en termes de sensibilité et de spécificité, de leur sécurité, de leur rentabilité, de leur facilité d'utilisation, de leur statut réglementaire, de leur niveau de remboursement ainsi que des autres avantages qu'ils présenteront face aux produits proposés par la concurrence.

La Société développe une part importante de son activité sur des produits de théranostic. En conséquence, elle s'expose au risque lié au cycle de vie des produits pharmaceutiques. En effet, si les médicaments qui seront monitorés par les tests de théranostic de THERADIAG et PRESTIZIA venaient à perdre leur enregistrement ou à être remplacés par des nouveaux médicaments, cela pourrait avoir un effet important de réduction sur l'activité de ces tests.

- *Risques liés à l'activité de distribution de la Société : dépendance vis-à-vis des distributeurs implantés à l'étranger, risque de perte d'un contrat de distribution :*

L'activité de distribution de produits de diagnostics et d'autres produits plus spécifiques présente plusieurs risques.

La Société a mis en place un réseau de commercialisation conclu avec des distributeurs implantés principalement à l'étranger. La Société est dépendante des efforts marketing et commerciaux déployés par ces distributeurs et d'une manière générale, ce système de vente indirecte maintient la Société dans un niveau de dépendance commerciale à l'égard de ses partenaires sur qui elle s'appuie, particulièrement en ce qui concerne la relation que ces derniers entretiennent avec leurs clients ou leur réseau de prescripteurs.

A cet égard, la Société ne peut garantir que des accords de distribution importants en termes de chiffre d'affaires ou de développements futurs de la Société ne seront pas remis en cause. La survenance de tels évènements entraînerait une perte de gamme de distribution et impacterait le volume des ventes attendu et pourrait donc avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, le développement et la rentabilité de la Société.

- *Risques liés à l'environnement réglementaire :*

Les contraintes règlementaires pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits « *in house* » sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse. Les produits « *in house* » de la Société et ceux développés par PRESTIZIA font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables selon les pays où ces produits sont commercialisés.

L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois et requérir d'importantes ressources financières. Le

site de fabrication fait également l'objet d'autorisations et de contrôles périodiques. En conséquence, des dispositions règlementaires pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché par la Société de ses produits « *in house* » nouveaux,
- obliger la Société à interrompre la production ou la commercialisation de produits existants,
- modifier les procédés de fabrication, ou
- imposer des contraintes coûteuses à la Société.

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (« ANSM ») effectue des inspections de sites se trouvant sur le territoire français. A la suite de ces inspections, il existe un risque que la Société se voit contrainte de réaliser des travaux nécessaires à la remise en conformité de son site de Croissy Beaubourg. La réalisation de tels risques aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou le développement de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'ANSM a procédé à une inspection sur le site de la Société qui a donné lieu à une procédure d'injonction, publiée sur le site de l'ANSM. Celle-ci porte sur deux motifs liés à l'incomplétude des dossiers techniques et aux conditions de stockage des dispositifs.

Les plans d'actions nécessaires ont été mis en place et soumis à l'inspecteur de l'ANSM pour corriger les écarts dans les délais impartis.

- *Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des soins de santé :*

Le succès commercial de la Société dépendra, en partie, du niveau de remboursement de ses produits et ceux développés par PRESTIZIA par les organismes de santé publique, les assureurs privés, les organismes de gestion intégrée des soins de santé et tout autre organisme. Aucune garantie n'existe sur les modalités de remboursement qui seront appliquées aux produits de la Société, ni sur le caractère suffisant d'un tel remboursement. Si les produits de la Société n'obtenaient pas ou plus un niveau de remboursement raisonnable, leur acceptation par le marché pourrait être défavorable.

Par ailleurs, l'effet de mesures législatives ou règlementaires visant à maitriser ou réduire les dépenses de santé ou à reformer les programmes de soins de santé pourrait se traduire par des prix de vente moins élevés pour les produits de la Société. Un niveau de prix faible pour les produits concernes limiteraient la capacité de la Société à générer un chiffre d'affaires en ligne avec leur potentiel, tel qu'aujourd'hui estimé par la Société.

- *Risque de liquidité* :

Le financement de la croissance de la Société s'est historiquement effectué par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital. La Société a peu de dettes bancaires et est donc peu exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires. Les engagements auprès d'établissements financiers sont les engagements de crédit-bail et d'un emprunt de 200 k€ ayant permis le financement du déménagement. Les autres engagements correspondent aux avances remboursables accordées par Bpifrance Innovation (ex OSEO Innovation). Toutefois, compte tenu de la phase de développement d'un certain nombre de produits conduisant la Société et sa filiale

PRESTIZIA à réaliser des dépenses significatives de recherche et de développement ne dégageant pas, à ce stade, de revenus récurrents la Société pourrait connaitre une situation de risque de liquidité dans les années à venir.

- *Ressources incertaines en capitaux et financement :*

La Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement pour le développement de ses produits et/ou de ses technologies. Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, moyennant le renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital et/ou la souscription d'emprunts bancaires.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait notamment devoir : (i) retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche et développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies ou (ii) le cas échéant, renoncer à certaines opérations de croissance externe.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

- *Risque de dilution :*

Dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants, administrateurs et employés, la Société a régulièrement émis ou attribué des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et des actions gratuites.

Par ailleurs, il est rappelé que pour répondre à ses besoins de flexibilité financière, la Société a mis en place en avril 2014 un accord Paceo® avec Société Générale qui a donné lieu, à l'émission d'un nombre total de 952.050 actions, au profit de Société Générale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission où à l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société. Dans l'hypothèse où la Société ne serait pas en mesure de dégager suffisamment de financement lié à son exploitation, elle pourrait être amenée à faire à nouveau appel au marché moyennant l'émission de nouvelles actions pour financer tout ou partie des besoins correspondants et il en résulterait une dilution complémentaire pour les actionnaires.

De manière générale, toute émission ou attribution complémentaire d'actions ou autres instruments financiers donnant accès au capital entraînerait une dilution, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

I.4 Activité en matière de recherche et développement pour la Société et le Groupe

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les coûts de recherche et développement se sont élevés à 1.656.230 euros en prenant en compte les dépenses de PRESTIZIA, répartis de la façon suivante entre les deux sociétés :

- 848.710 euros pour THERADIAG ;
- 807.521 euros pour PRESTIZIA.

Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2015, 621.888 euros ont été enregistrés en produit d'impôt au titre du crédit impôt recherche (CIR).

Les principaux projets développés par la Société et le Groupe ont été les suivants :

- Poursuite du développement des kits Lisa-Tracker sur trois nouvelles molécules (bevacisumab, tratuzumab et vedolizumab).

- Projet de développement de kits de théranostic dans le cadre du projet OSEO ISI CARENA.

- Projet de recherche mené par la filiale PRESTIZIA sur un test de tropisme HIV, développement effectué sur la plateforme technologique microRNA, en collaboration avec le CNRS.

- Projet de recherche mené par PRESTIZIA en partenariat avec l'Institut du Cancer de Montpellier pour le développement d'outils théranostics utilisant les microARN pour la détection et le suivi du cancer du rectum.

- Projet de recherche en microARN entre PRESTIZIA, le CNRS, l'Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier et les Universités 1 et 2 de Montpellier pour le développement d'outils de diagnostic et de théranostic dans la polyarthrite rhumatoïde.

I.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir pour la Société et le Groupe

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimation de bénéfice.

THERADIAG va continuer dans les prochaines années le développement de son activité relative à ses kits théranostics, « *in House* » en IVD, ainsi que la distribution, en France, de produits innovants notamment en biologie moléculaire.

L'activité de distribution en IVD non-propriétaire continuera de décroître tandis que l'activité de théranostic est amenée à croître de manière très importante et devrait constituer à terme un des principaux facteurs de croissance de la Société.

Le développement de nouvelles solutions, par THERADIAG et HOB, dans les domaines de l'allergie et de l'auto-immunité basées sur une nouvelle plateforme technologique innovante sera aussi un des facteurs de croissance très important pour la *business unit* IVD. Cette croissance pourrait être équivalente à celle anticipée dans la *business unit* Théranostic.

S'agissant de PRESTIZIA, les perspectives d'avenir sont identiques à celles de THERADIAG. PRESTIZIA va poursuivre dans les années à venir le développement de nouveaux biomarquers grâce à sa plateforme microARN.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

La Société présente des comptes consolidés établis avec sa Filiale PRESTIZIA, sur l'exercice clos le 31 décembre 2015.

II.1 Compte de résultat

a) Produits d'exploitation

Chiffres d'affaires

	31/12/2015			31/12/2014		
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CA Distribution	2 682	0	2 682	2 787	0	2 787
CA In House	2 532	2 348	4 881	2 920	1 406	4 326
Chiffre d'affaires	**5 215**	**2 348**	**7 563**	**5 707**	**1 406**	**7 113**

THERADIAG réalise un chiffre d'affaires consolidé de 7,6 millions d'euros en 2015, en hausse de 6% par rapport à 2014, et une croissance de 11% sur le second semestre.

Le chiffre d'affaires annuel de la *business unit* théranostic atteint 2,3 millions d'euros contre 1,4 million d'euros sur l'exercice précédent et intègre les ventes résultant des différents partenariats signés au cours de l'année avec Miraca Life Sciences (paiements initiaux de Licence), UCB (achats de kits) et Hospira (démarrage des ventes au 4ème trimestre 2015). Corrigées des revenus spécifiques aux partenariats en 2014 et 2015, les ventes de kits Lisa Tracker sont en forte progression et ont ainsi été multipliées par 2,4 en 2015 par rapport à 2014. L'impact annuel des ventes en 2016 provenant des sociétés Miraca et Hospira sera un facteur important de croissance par rapport à 2015.

La part des ventes des produits développés *in house* continue de progresser (+13%) et représente 65% des ventes totales de la Société en 2015, contre 61% en 2014. Par ailleurs, la distribution de produits innovants de biologie moléculaire est en augmentation de 20%.

Autres produits

Ils sont principalement constitués :

- des immobilisations de la R&D sur le projet Tracker pour un montant de 575k euros ;
- du solde de la subvention reçue de la BPI résultant du concours mondial de l'innovation pour un montant de 60k euros ;
- du produit des immobilisations cédées en lease-back (130 k€) mais dont les coûts d'achat sont intégrés pour le même montant dans le poste « Autre charges d'exploitation », la somme des deux postes n'ayant pas d'impact sur le résultat.

b) Charges d'exploitation

Coûts des marchandises et produits vendus

En cohérence avec l'évolution du mix produit en faveur des produits *In house*, les coûts des marchandises, matières premières et variation de stocks ont diminué de 3%, permettant la poursuite de l'augmentation du taux de marge brute, et ce malgré l'impact défavorable du cours Euro/dollar.

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation ont augmenté de 4 % par rapport à 2014 :

- Frais de personnel : +8%
- Autres charges externes : +2%

- en raison :
  - Des frais de personnel liés à l'augmentation des effectifs pour accompagner le développement de l'activité théranostique, notamment pour la production des kits LISA TRACKER®
  - Des actions marketing réalisées sur le théranostic ;
  - Des surcoûts exceptionnels engendrés par le déménagement, soit environ 200 k€

Ces coûts se répartissent de la façon suivante :

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Production	1 436	829	0	2 265	1 346	585	0	1 931
Sales & marketing	1 562	1 365	0	2 927	1 810	1 168	0	2 978
Gen. Admin.	967	1 370	0	2 337	931	1 135	0	2 066
Total	**3 965**	**3 565**	**0**	**7 530**	**4 087**	**2 888**	**0**	**6 975**

Dépenses de recherche et développement

Les coûts directs de recherche et développement nets de subvention se sont élevés à 1.422k euros (+6% par rapport à 2014) et se répartissent de la manière suivante :

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Coûts directs de R&D	198	476	808	1 482	145	416	961	1 522
Subvention R&D	0	0	60	60	0	0	177	177
Coûts nets	198	476	748	1 422	145	416	784	1 345

L'ensemble des dépenses directes et indirectes de R&D est monté à 1.656k euros sur 2015.

Autres charges d'exploitation

Elles sont principalement constituées :
- des coûts d'achat des immobilisations cédées en lease-back (130 k€) et dont le produit est intégré pour le même montant dans le poste « Autre produits », la somme des deux postes n'ayant pas d'impact sur le résultat.
- Des royalties Luminex
- Des jetons de présence

c) Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué, outre les différences positives et négatives de change représentant un solde négatif de 20 k€ identique à 2014, des commissions d'affacturage et agios résultant de cet affacturage. Ceux-ci sont en nette progression en raison de l'augmentation de l'en-cours cédé au factor lié à la progression du chiffre d'affaires en France. Ils se ventilent de la façon suivante :

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Affacturage et intérêts	29	61	1	91	-9	52	2	45

Résultat exceptionnel

Son montant de + 24.664 euros est composé de :

- + 30.472 euros : reprise de provision pour indemnité de fin de carrière liée notamment à l'augmentation du taux IBOXX (voir calcule en annexe) ;
- (5.807) euros : écart de conversion sur comptes fournisseurs ;

Impôt sur les sociétés

Compte-tenu du déficit constaté, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur les sociétés.

En revanche, un Crédit d'impôt Recherche a été comptabilisé à hauteur de 622k euros, qui se ventile comme suit :

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
CIR	33	248	352	633	28	218	255	501

Dotation aux amortissements sur écart d'acquisition

Un écart d'acquisition ayant été constaté sur l'acquisition à 100% de la société PRESTIZIA (voir le paragraphe Actifs non courants), le montant de son amortissement sur 2015 est de 92k euros.

Résultat net

Il ressort des éléments précédents un résultat net hors retraitements de consolidation se répartissant comme suit :

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
en k€	IVD	Theranostic	Prestizia	Total	IVD	Theranostic	Prestizia	Total
Résultat net hors retraitement de consolidation mais après élimination des intercos	-1 161	-1 325	-383	-2 870	-697	-1 577	-524	-2 797
Impact de retraitement de consolidation				-95				-167
Résultat net consolidé	-1 161	-1 325	-383	-2 965	-697	-1 577	-524	-2 964

II.2 Bilan

a) Actifs non courants

Un écart d'acquisition brut de 1.841k euros a été constaté au 31 décembre 2012 sur l'acquisition à 100% de la société PRESTIZIA. Cet écart est amorti sur vingt ans. Son montant net au 31 décembre 2015 est de 1.504k euros. Il s'agit de l'impact principal de la consolidation des comptes de THERADIAG et PRESTIZIA.

Les frais de Recherche & Développement ont été activés à hauteur de 575k euros, minorés de l'amortissement des frais de Recherche & Développement activés sur les années antérieures.

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- des dépôts de garantie versés aux bailleurs et au factor de la Société

- des liquidités résultant du contrat de liquidité à hauteur de 64k euros contre 39k euros au 31 décembre 2014.

b) Actifs courants

Tous les postes de l'actif circulant sont en augmentation :

- Stocks : Ils augmentent de 13% en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires *in house*.
- Créances clients : leur augmentation est due :
  - Principalement à l'augmentation des créances France non cédées en affacturage et qui ont été soldées sur janvier 2016
  - à l'augmentation des créances export liée à l'augmentation de chiffre d'affaires sur la fin de l'année
- Autres créances ce poste est constitué essentiellement du Crédit Impôt Recherche : son augmentation est liée à l'augmentation des frais de R&D en 2015.
  A noter : les CIR 2014 de THERADIAG et PRESTIZIA ont bien été encaissés sur l'exercice 2015.

c) Disponibilités

Le montant des disponibilités à fin 2015 s'élève à 3.532k euros contre 3.280 k€ à fin 2014.

d) Capitaux propres

Ils sont constitués des éléments suivants :

- Capitaux propres au 31/12/2014 :	6.660.898 €
- Augmentations de capital :	1.624.219 €
- Primes d'émission :	2.007.791 €
- Actions propres :	24.622 €
- Résultat de l'exercice :	-2.965.316 €
- Capitaux propres au 31/12/2015 :	7.352.214 €

e) Passif non courants

Les avances conditionnées ont diminué de 127 k€, du fait du remboursement intégral du 1er contrat Oséo d'août 2008 et du commencement de remboursement du contrat PISI sur Tracker.

La provision pour IDR a été ramenée à 342 k€ contre 373 k€ au 31 décembre 2014 en raison de l'augmentation du taux IBOXX (voir calcul dans l'annexe).

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : la Société a contracté un emprunt de 200 k€ remboursable sur quatre ans pour financer les coûts de déménagement et d'aménagement des nouveaux locaux.

Dettes sur crédit-bail : Le montant figurant à ce poste est constitué exclusivement du retraitement des crédits-baux lié à l'établissement des comptes consolidés.

f) Passifs courants

Les dettes fournisseurs sont en augmentation liée au surcroît d'activité des deux derniers mois de l'année, notamment pour la production en prévision de l'augmentation de l'activité de 2016.

Les dettes fiscales et sociales sont en augmentation par rapport à 2014 en raison de l'augmentation de la masse salariale.

III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE POUR LA SOCIETE ET LE GROUPE

Depuis le 31 décembre 2015, la Société a :

- modifié les contrats de BSA 4 en prorogeant leur période d'exercice, lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 25 février 2016 ;

IV. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

IV.1 Compte de résultat

a) Produits d'exploitation

Chiffres d'affaires

	31/12/2015			31/12/2014		
en k€	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CA Distribution	2 682	0	2 682	2 787	0	2 787
CA In House	2 700	2 335	5 035	3 084	1 406	4 491
Chiffre d'affaires	**5 382**	**2 335**	**7 717**	**5 871**	**1 406**	**7 278**

Voir commentaires du chiffre d'affaires des comptes consolidés.

L'écart entre le chiffre d'affaires consolidé et celui des comptes sociaux est constitué des facturations de coûts administratifs de PRESTIZIA.

Autres produits

Ils sont principalement constitués :

- des immobilisations de la R&D sur le projet Tracker pour un montant de 575k euros ; et
- du produit des immobilisations cédées en lease-back (130 k€) mais dont les coûts d'achat sont intégrés pour le même montant dans le poste « Autre charges d'exploitation », la somme des deux postes n'ayant pas d'impact sur le résultat.

b) Charges d'exploitation

Coûts des marchandises et produits vendus

Voir commentaires des comptes consolidés (cf. II. 2.1 c).

Coûts d'exploitation

Voir commentaires des comptes consolidés (cf. II. 2.1 c).

Ces coûts se répartissent de la façon suivante :

en k€	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Production	1 436	899	2 335	1 346	585	1 931
Sales & marketing	1 562	1 365	2 927	1 810	1 168	2 978
Gen. Admin.	1 065	1 370	2 435	1 056	1 135	2 191
Total	**4 063**	**3 634**	**7 697**	**4 212**	**2 888**	**7 100**

Dépenses de recherche et Développement

Les coûts directs de recherche et développement se sont élevés à 968k euros et se répartissent de la manière suivante:

en k€	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
Coûts directs de R&D	198	770	968	145	703	848
Subvention R&D	0	0	0	0	0	0
Coûts nets	198	770	968	145	703	848

c) Résultat net

Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué de l'abandon de créance de THERADIAG à sa filiale PRESTIZIA pour un montant de 1 372 k€.
Pour les évolutions des commissions d'affacturage et des agios, voir § II.1.c)

Résultat exceptionnel

Son montant de (3.155) euros est composé de :

- + 8 962 euros : solde de boni/mali de cession de nos propres titres ;
- (5.807) euros : écart de conversion sur comptes fournisseurs ;

Impôt sur les sociétés

Compte-tenu du déficit constaté, la Société n'a pas enregistré d'impôt sur les sociétés.

En revanche, un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé à hauteur de 281 k€ qui se ventile comme suit :

en k€	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	IVD	Theranostic	Total	IVD	Theranostic	Total
CIR	33	248	281	28	218	246

Résultat net

Il ressort des éléments précédents un résultat net se répartissant comme suit :

en k€	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
Résultat net hors abandon de créance	-1 063	-1 689	-2 751	-628	-1 864	-2 492
Résultat net	-1 063	-3 061	-4 123	-628	-1 864	-2 492

A noter : la charge de 1 372 k€ liée à l'abandon de créance de THERADIAG à PRESTZIA s'annule en comptes consolidés.

IV.2 Bilan

a) Actifs non courants

Les frais de Recherche & Développement ont été activés à hauteur de 575 k€ minorés de l'amortissement des frais de Recherche & Développement activés sur les années antérieures.

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- des dépôts de garantie versés aux bailleurs et au factor de la Société
- du contrat de liquidités se répartissant comme suit :
  - Actions propres : 238.269 €
  - Liquidités : 63.759 €

b) Actifs courants

Les créances clients sont en augmentation par rapport à 2013 en raison de l'augmentation de notre chiffre d'affaires export dont les délais de paiement sont plus longs que pour les clients français, d'autant que la plupart des créances de ceux-ci sont cédées en affacturage.

c) Disponibilités

Le montant des disponibilités à fin 2015 est stable à 3.264 k€ contre 3.258 k€ à fin 2014.

d) Capitaux propres

Ils sont constitués des éléments suivants :

- Capitaux propres au 31/12/2014 : 8.589.362 €
- Augmentations de capital : 1.624.219 €
- Primes d'émission : 2.007.792 €
- Résultat de l'exercice : -4.123.367 €
- Capitaux propres au 31/12/2015 : 8.098.006 €

e) Passif non courants

Les avances conditionnées ont diminué de 127 k€, du fait du remboursement intégral du 1er contrat Oséo et du commencement de remboursement du contrat PISI sur Tracker.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : la Société a contracté un emprunt de 200 k€ remboursable sur quatre ans pour financer les coûts de déménagement et d'aménagement des nouveaux locaux.

f) Passifs courants

Les dettes fournisseurs sont en augmentation liée au surcroît d'activité des deux derniers mois de l'année et à la facture à établir de PRESTIZIA à THERADIAG sur le projet Carena.
Les dettes fiscales et sociales sont en augmentation par rapport à 2014 en raison de l'augmentation de la masse salariale.

IV.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à (4.123.367) euros en totalité au poste « Report à nouveau » qui sera ainsi porté après affectation à un solde débiteur de (10.885.702) euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

IV.4 Charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 intègrent des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts, à savoir une fraction d'amortissement excédentaire sur les véhicules de tourisme, dont il vous sera demandé d'approuver le montant s'élevant à 55.664 euros.

Information sur les délais de paiement des fournisseurs

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2014

Solde fournisseurs au 31 décembre 2014 : 844.924 euros, se décomposant comme suit :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
	365.258 euros	135.192 euros	5.496 euros	130.462euros

+ Factures non parvenues : 308.516 euros

Exercice 2015

Solde fournisseurs au 31 décembre 2015 : 1.240.089 euros, se décomposant comme suit :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
	550.896 euros	170.554 euros	7.384 euros	0 euros

+ Factures non parvenues : 505.447 euros
+ Ecart de conversion : 5.807 euros

V. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices :

Exercice	2015	2014	2013	2012	2011
Date de clôture Durée	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	10 439 482	8 815 263	7 133 329	6 384 685	3 987 043
dont Capital social appelé	*10 439 482*	*8 815 263*	*7 133 329*	*6 384 685*	*3 987 043*
Capital social non appelé					
Nombre d'actions ordinaires	6 140 872	5 185 449	4 196 076	3 755 697	23 453 194
Nombre maximal d'actions futures à créer					
sur options de souscription d'actions (OSA)	0	26 777	26 777	26 777	104 097
sur OCA	néant	néant	néant	néant	néant
sur warrants (BSA4)	68 420	68 420	68 420	75 456	1 876 097
sur warrants (BSA5)	33 970	33 970	33 970		
sur warrants (BSA, BSA1-1, BSA1-2, BSA1-3, BSA2, BSA3)*	23 810	23 810	438 386	412 462	8 233 238
actions gratuites	0	0	18	23 462	283 767
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires (H.T.)	7 717 108	7 277 634	6 759 595	8 252 827	10 154 992
Résultats avant impôts, amortissements et provisions	(4 010 761)	(2 502 305)	(1 899 374)	(873 366)	(174 619)
Impôts sur les bénéfices	(281 126)	(246 362)	(159 686)	(178 369)	0
Résultats après impôts, amortissements et provisions	(4 123 367)	(2 492 179)	(1 914 295)	(971 742)	(339 539)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultats après impôts, mais avant amortissements et provisions	(0.607)	(0.435)	(0.415)	(0.185)	(0.007)
Résultats après impôts, amortissements et provisions	**(0.671)**	**(0.481)**	**(0.456)**	**(0.259)**	**(0.014)**
Dividende attribué à chaque action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Personnel					
Nombre de salariés	64	59	51	49	52
Montant de la masse salariale	3 292 202	2 990 608	2 654 565	2 259 880	2 337 457
Montant versé au titre des avantages sociaux	1 669 101	1 540 116	1 376 166	1 237 703	1 277 998

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Depuis le 30 avril 2012, THERADIAG détient 100% des actions de la société PRESTIZIA, centre de Recherche et Développement.

La société PRESTIZIA, créée le 3 avril 2011, est une société par actions simplifiée à associé unique, ayant pour Président Monsieur Michel FINANCE et pour Directeur Général Madame Odile PRIGNEAU. Elle est basée à Montpellier et consacre son activité au développement de nouveaux outils de détection basés sur l'identification de microARN spécifiques PRESTIZIA. Elle emploie quatre collaborateurs.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société PRESTIZIA a réalisé un chiffre d'affaires de 307.462 € essentiellement constitué de refacturations du projet Carena à THERADIAG, et a enregistré un profit net de 1.253.341 € dû à l'abandon de créance consenti par THERADIAG. Ses capitaux propres sont de 718.862 euros.

VII. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AU CONTROLE DE LA SOCIETE

VII.1 Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

En application des dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que les opérations suivantes ont été réalisées par les dirigeants ou leurs proches sur les titres de la Société entre le 1er janvier 2015 et la clôture de l'exercice 2015 :

Déclarant	Instrument Financier	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix Unitaire (€)	Montant de l'opération (€)
Truffle Capital SA	Actions	Cession	09/03/2015	3,744	22.464
Truffle Capital SA	Actions	Cession	12/03/2015	3,8875	194.502,43
Truffle Capital SA	Actions	Cession	13/03/2015	3,751	12.835,29
Truffle Capital SA	Actions	Cession	16/03/2015	3,7483	16.867,35
Truffle Capital SA	Actions	Cession	17/03/2015	3,7207	9.350,12
Truffle Capital SA	Actions	Cession	18/03/2015	3,7133	12.257,6
Truffle Capital SA	Actions	Cession	19/03/2015	3,7234	5.176,29
Truffle Capital SA	Actions	Cession	20/03/2015	3,717	2.330,07
Truffle Capital SA	Actions	Cession	23/03/2015	3,7423	9.096,1
Truffle Capital SA	Actions	Cession	24/03/2015	3,7032	6.154,72
Truffle Capital SA	Actions	Cession	25/03/2015	3,707	4.355,73
Truffle Capital SA	Actions	Cession	26/03/2015	3,7234	29.787,2
Truffle Capital SA	Actions	Cession	19/06/2015	4,4445	333.337,5
Truffle Capital SA	Actions	Cession	19/06/2015	4,5005	450.050
Truffle Capital SA	Actions	Cession	22/06/2015	5,3707	62.165,85
Truffle Capital SA	Actions	Cession	20/11/2015	4,0805	151.688,51

VII.2 Situation des mandataires sociaux

a) Administrateurs

Administrateurs	Date de nomination/renouvellement de mandat	Fin du mandat
Monsieur Gérard TOBELEM	Renouvelé par AGOAE du 24 mai 2013	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
TRUFFLE CAPITAL SA représentée par Monsieur Philippe POULETTY	Renouvelé par AGOAE du 24 mai 2013	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Monsieur Antoine PAU	Nomination de M. Antoine PAU en remplacement de KURMA LIFE SCIENCES PARTNERS, par AGOAE du 24 mai 2013	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
Monsieur Michel FINANCE	Renouvelé par l'AGOAE du 16 avril 2015	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
Monsieur Pierre-Armand MORGON	Renouvelé par l'AGOAE du 16 avril 2015	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
Monsieur Jean-Paul PRIEELS	Renouvelé par l'AGOAE du 16 avril 2015	A l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Il est précisé que les mandats de Monsieur Gérard TOBELEM, TRUFFLE CAPITAL SA et Monsieur Antoine PAU arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il sera donc proposé, lors de la prochaine Assemblée générale annuelle ordinaire, de procéder au renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de trois années, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra courant de l'année 2019 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ou de procéder à la nomination de nouveaux administrateurs en remplacement.

b) Directeur Général

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, il est précisé qu'aux termes de sa délibération en date du 11 décembre 2013, le Conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Michel Finance, ceci pour une durée de 3 ans renouvelable, expirant à l'issue de la première réunion du Conseil d'administration devant se tenir à partir du 11 décembre 2016.

c) Président du Conseil d'administration

Lors de sa réunion en date du 29 mai 2012, le Conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Gérard TOBELEM en qualité de Président du Conseil d'administration de la Société, jusqu'à l'Assemblée générale annuelle ordinaire statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Par une délibération en date du 16 avril 2013, le Conseil d'administration a décidé de renouveler, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2016 sur les comptes clos le 31 décembre 2015, le mandat de Président du Conseil d'administration du Professeur TOBELEM.

VII.3 Liste des mandats

Vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des autres mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires et des représentants permanents de la Société durant l'exercice écoulé :

TRUFFLE CAPITAL représentée par Monsieur Philippe POULETTY	**Membre du Conseil d'administration**	En France, Monsieur POULETTY occupe les mandats suivants : - Administrateur de Carmat SA – Alternext Paris (Truffle Capital) - Administrateur de Pharnext SAS (Truffle Capital) - Administrateur de Plasmaprime SAS (Truffle Capital) - Administrateur de Théraclion SA (Truffle Capital) - Administrateur de THERADIAG SA – Alternext Paris (Truffle Capital) - Administrateur de Vexim SA – Alternext Paris (Truffle Capital) - Président et Administrateur de Splicos SAS (Philippe POULETTY) - Président du Conseil d'administration de Deinove SA – Alternext Paris (Philippe POULETTY) - Membre du Conseil de Surveillance d'Innate Pharma SA – Euronext Paris (Philippe POULETTY) - Directeur Général et Administrateur de Truffle Capital SAS - Gérant de Nakostech SARL (Philippe POULETTY) - Président d'honneur de France Biotech (Association Loi 1901) (Philippe POULETTY) - Président du Conseil d'administration d'Abivax SA- Euronext Paris (Philippe POULETTY) - Administrateur de Biokinesis SAS (Truffle Capital) - Membre du Comité de direction de Diaccurate SAS (Truffle Capital) - Invité permanent du Conseil d'administration de Kephalios SAS (Truffle Capital) - Membre du Comité de direction de Deinobiotics SAS (Truffle Capital) - Administrateur de l'Association Centre

		Chirurgical Marie Lannelongue (Association Loi 1901) (Philippe POULETTY) - Administrateur d'Altimmune, Inc. (Etats-Unis) (Truffle Capital) A l'étranger, Monsieur POULETTY occupe les mandats suivants : - Administrateur de Symetis (Suisse) (Truffle Capital) - Administrateur de Myopowers SA (Suisse) (Truffle Capital) - Administrateur d'Immune Targeting Systems LTD (Royaume-Uni) (Truffle Capital)
Monsieur Antoine PAU	**Membre du Conseil d'administration**	<u>En France, Monsieur Antoine PAU occupe les mandats suivants</u> : - Vexim SA : administrateur - Biokinesis SAS: membre du Comité de direction - Abivax SA : administrateur - Diaccurate : membre du Comité de direction - Déinobiotics : membre du Comité de direction
Monsieur Michel FINANCE	**Directeur Général & Membre du Conseil d'administration**	<u>En France, Monsieur Michel FINANCE occupe les mandats suivants</u> : - Biokinesis SAS : Président - Carmat SA : Administrateur (jusqu'en Mai 2015) - Holding Incubatrice Biotechnologie SA : Président du conseil d'administration et Directeur général - Neovacs SA : Administrateur (jusqu'en Juin 2015) - PRESTIZIA SAS : Président
Monsieur Pierre MORGON	**Membre du Conseil d'administration**	<u>A l'étranger, Monsieur Pierre MORGON occupe le mandat suivant</u> : - Eurocine Vaccine (Suède) : administrateur - AJ Biologics (Malaisie) : CEO - MRGN Advisors sarl (Suisse) : gérant

Monsieur Jean-Paul PRIEELS	**Membre du Conseil d'administration**	<u>En France, Monsieur Jean-Paul PRIEELS occupe les mandats suivants</u> : - Abivax SA : administrateur <u>A l'étranger, Monsieur Jean-Paul PRIEELS occupe les mandats suivants</u> : - Immunehealth (Belgique) : Administrateur - Vaximm (Suisse) : Administrateur - Q Biologicals (Belgique) : Administrateur - DNAlytics (Belgique) : Administrateur - Leukocare (Allemagne) : Administrateur - Promothera (Belgique) : Administrateur - Bone Ther (Belgique) : Administrateur - Pluriomics (Belgique) : Administrateur - Euroscreen (Belgique) : Administrateur - Thermis (Autriche) : Administrateur - Nouscom (Suisse) : Administrateur - Four for Cell (Belgique) : Administrateur
Monsieur Gérard TOBELEM	**Président du Conseil d'Administration**	<u>En France, Monsieur Gérard TOBELEM occupe le mandat suivant</u> : - OSE Pharma : Administrateur - Ecole SupBiotech (statut association 1901) : Administrateur bénévole - Fondation d'entreprise Louis-Dreyfus : Administrateur bénévole

VII.4 <u>Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux</u>

Les rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux sont détaillés à l'annexe page 31 des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et à l'annexe page 31 des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

VII.4 Mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléants de la Société, à savoir :

- Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, représenté par M. Benoit PIMONT, situé 185 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ; et

- Commissaire aux comptes suppléant : Cabinet BEAS, représenté par M. Jean-Paul SEGURET, situé 195 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex ;

arriveront chacun à échéance en 2018, à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

VII.5 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (Directive UE 2015/849)

Conformément à l'article 4.6 des Règles des Marchés Alternext en vigueur, il est précisé que la Société doit respecter la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

VIII. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE

La Société, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Alternext Paris (système multilatéral de négociation organisé ne constituant pas un marché réglementé), n'a pas d'obligation d'établir un rapport sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne.

Cependant, la Société entend adhérer aux principes mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites émis par MiddleNext en décembre 2009. Elle s'efforcera d'appliquer les principes du Code de gouvernement d'entreprise précité, tout en tenant compte de son organisation, sa taille et ses moyens ainsi que des règles spécifiques au marché organisé Alternext Paris.

Afin de répondre aux standards de gouvernement d'entreprise que la Société s'est fixée, il a d'ores et déjà été mis en place les éléments décrits ci-dessous.

- **Règlement intérieur**

Le Conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur, dont l'objet est d'arrêter ses règles de fonctionnement, de préciser ses attributions et de déterminer les droits et devoirs des administrateurs en complément des dispositions légales et statutaires applicables.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

- **Dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général**

Le Conseil d'administration a opté pour une dissociation des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

- **Administrateurs indépendants**

La Société dispose de deux administrateurs indépendants : Monsieur Jean-Paul PRIEELS et Monsieur Pierre MORGON, depuis respectivement le 24 avril 2012 et le 28 mars 2012, dont elle considère qu'ils répondent, depuis leur nomination, aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de décembre 2009 à savoir :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société, ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur, ou banquier significatif de la Société ou de son groupe, ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ; et
- ne pas avoir été auditeur de la Société au cours des trois dernières années.

Tableau récapitulatif des éléments mis en place par la Société au 31 décembre 2015 :

	S'y conforme	Envisage de s'y conformer	Considère non appropriée
I. Le pouvoir exécutif			
R1 : Cumul contrat de travail et mandat social	X		
R2 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R3 : Indemnités de départ[1]			X
R4 : Régimes de retraite supplémentaires[1]			X
R5 : Stock-options et attribution gratuite d'actions	X		
II. Le pouvoir de « surveillance »			
R6 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	X		
R7 : Déontologie des membres du conseil	X		
R8 : Composition du conseil – Présence de membres indépendants au sein du conseil	X		
R9 : Choix des administrateurs	X		
R10 : Durée des mandats des membres du conseil	X		
R11 : Information des membres du conseil	X		
R12 : Mise en place de comités	X		
R13 : Réunions du conseil et des comités	X		
R14 : Rémunération des administrateurs	X		
R15 : Mise en place d'une évaluation des travaux		X	

de conseil (2)			

(1) Compte tenu de l'historique de la Société, de son actionnariat et de sa taille, la mise en place de telles procédures est trop lourde. La Société n'entend donc pas prévoir d'indemnités de départ ni de régime de retraite supplémentaire pour ses dirigeants.

(2) La Société envisage de s'y conformer dans les 12 à 24 prochains mois, en mettant en place des procédures permettant de répondre d'une manière favorable à ces recommandations.

IX. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE AU 31 DECEMBRE 2015 ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Date des Assemblées Générales	Délégations accordées par les Assemblées générales	Modalités de détermination du prix d'émission	Durée de l'autorisation et expiration	Date d'expiration
11ème résolution (AGEO du 16 avril 2015)	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	-	26 mois	15/06/2017
12ème résolution (AGEO du 16 avril 2015)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%	26 mois	15/06/2017

13ème résolution (AGEO du 16 avril 2015)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20%	26 mois	15/06/2017
14ème résolution (AGEO du 16 avril 2015)	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	Au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée le cas échéant d'une décote maximale de 20 %	18 mois	15/10/2016
15ème résolution (AGEO du 16 avril 2015)	Autorisation donnée au Conseil d'Administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	-	-	-
10ème résolution (AGEO du 16 avril 2015)	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce	-	18 mois	15/10/2016
16ème résolution (AGEO du 16	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie	-	18 mois	15/10/2016

avril 2015)	d'annulation d'actions			
18ème résolution (AGEO du 16 avril 2015)	Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances : ▪ Montant nominal maximal des augmentations de capital : 1.700.000 euros. ▪ Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 10.000.000 euros.	-	-	-

Il est précisé qu'il sera proposé à l'Assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire qui devra notamment approuver les comptes au 31 décembre 2015, de renouveler l'ensemble des délégations visées ci-dessus.

X. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

X.1 Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2015, les salariés de la Société détenaient au nominatif 110.518 actions, soit 1,80 % du capital social et 3 % des droits de vote.

Par ailleurs, certains salariés bénéficient de plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites ainsi qu'il est exposé ci-après.

X.2 Répartition du capital social et des droits de vote

Le nombre total d'actions au 31 décembre 2015 est de 6.140.872 actions.

Il est précisé que par décision du Directeur Général en date du 10 février 2015, dans le cadre du contrat Paceo® renouvelé le 14 janvier 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 230.280,30 euros, pour le porter de 8.815.263,30 Euros à 9.045.543,60 Euros par émission de 135.459 actions, par exercice de 135.459 bons d'émission d'actions par Société Générale.

Par décision du Conseil d'administration en date du 16 avril 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 5.734,10 Euros, pour le porter de 9.045.543,60 Euros à 9.051.277,70 Euros, à la suite de l'exercice de 81.933 OSA 2005, donnant droit à 3.373 actions.

Par décision du Directeur Général en date du 25 juin 2015, dans le cadre du contrat Paceo® renouvelé le 14 janvier 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 425.000 euros, pour le porter de 9.051.277,70 Euros à 9.476.277,70 Euros par émission de 250.000 actions, par exercice de 250.000 bons d'émission d'actions par Société Générale.

En outre, par la même décision et toujours dans le cadre du contrat Paceo®, le capital social a été augmenté d'une somme de 194.719,70 euros, pour le porter de 9.476.277,70 Euros à 9.670.997,40

Euros par émission de 114.541 actions, par exercice de 114.541 bons d'émission d'actions par Société Générale.

Par ailleurs, par Décision du Directeur Général en date du 23 décembre 2015, dans le cadre du contrat Paceo® renouvelé le 14 janvier 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 428.485 euros, pour le porter de 9.670.997,40 Euros à 10.099.482,40 Euros par émission de 252.050 actions, par exercice de 252.050 bons d'émission d'actions par Société Générale.

Enfin, par cette même décision du 23 décembre 2015 et toujours dans le cadre du contrat Paceo®, le capital social a été augmenté d'une somme de 340.000 euros, pour le porter de 10.099.482,40 Euros à 10.439.482,40 Euros par émission de 200.000 actions, par exercice de 200.000 bons d'émission d'actions par Société Générale.

A la date du présent document, le nombre total d'actions est de 6.140.872 actions.

Compte tenu des informations reçues en application des dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2015. Le calcul des droits de vote tient compte des droits de vote double attribués statutairement aux actions inscrites au nom du même titulaire dans les registres de la Société depuis au moins deux ans.

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2015, les actions composant le capital et les droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2015	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote*	% des droits de vote*
Truffle Capital	1 283 940	20.9%	2 303 192	31.6%
Innovation Capital	63 657	1.0%	63 657	0.9%
Management	91 044	1.5%	178 696	2.5%
Autres actionnaires	4 702 231	76.6%	4 733 588	65.0%
Total	6 140 872	100.0%	7 279 133	100.0%

* Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions auto-détenues.

X.3 Actions d'autocontrôle et participations croisées

Il n'existe pas d'action d'autocontrôle ni de participation croisée au 31 décembre 2015.

X.4 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Nous devons également vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours et ce conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce.

Nous vous indiquons que la Société a conclu avec la société Kepler Cheuvreux, en date du 2 mai 2014, un contrat de liquidité dont l'objet est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des actions de THERADIAG sans entraver le fonctionnement régulier du marché.

Nous vous indiquons qu'en date du 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 71.880 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 63.758,55 euros

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, au 30 juin 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 24 139 titres
- Solde en espèces du compte de liquidité : 232 192,33 euros

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, le tableau, ci-après, fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2015 :

Contrat entre Kepler Cheuvreux et THERADIAG	Quantités	Cours
Actions en compte au 01/01/15	62.108	3,79 €
Actions achetées (cours moyen)	343.618	4,01 €
Actions vendues (cours moyen)	333.846	4,20 €
Actions en compte au 31/12/15	71.880	3,45 €

X.5 Aliénation de participations croisées :

Néant.

X.6 Options de souscription ou d'achat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucune nouvelle option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée.

La durée d'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions 2005 (dits « OSA 2005 ») a expiré le 30 avril 2015, conformément au plan des OSA 2005, et le Conseil d'administration en date du 30 juin 2015 a constaté la caducité des 568.380 OSA 2005 non exercés. De plus, la durée d'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions 2006 (dits « OSA 2006 ») a expiré le 18 octobre 2012, conformément au plan des OSA 2006.

X.7 Bons de souscriptions d'actions

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques principales des plans de bons de souscription d'actions (dits « BSA 2», « BSA 4 », et « BSA 5 »), en place au sein de la Société à la date du présent document.

Type de titres	BSA 2	BSA 4	BSA 5
Date d'assemblée générale	24 mars 2006	12 novembre 2009	24 avril 2012
Date du conseil d'administration	27 mars 2006	2 mars 2011	28 février 2013 1er octobre 2013
Nombre de bons émis, attribués et souscrits en vigueur	1	684.201	339.700
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou être achetées	238.095	68.420	33 970
Date d'expiration	(3)	2 mars 2021	6 ans à compter de leur attribution
Prix de souscription ou d'achat	100€	0,029€	0,085 € / 0,061€
Nombre de BSA exercés à la date du présent rapport	0	43.970	0
Nombre cumulé de bons d'ores et déjà annuiés / rendus caduques	0	96.748	209.600
Dilution maximale en actions et en % issue de l'exercice des BSA (1)(2)	3,67%	0,99%	0,55%

(1) Post regroupement des actions

(2) En tenant compte d'un capital divisé en 6.140.872 actions au 31 décembre 2015 par rapport à un capital dilué de 6.481.357 actions suite à l'émission des 340.485 actions résultant de l'exercice de l'intégralité des BSA.

(3) Le plan BSA 2 prévoit que le titulaire peut exercer ce bon jusqu'à l'expiration du plus long des trois délais suivants :

- dix (10) ans à compter de l'émission du BSA, ou
- cinq (5) ans à compter de l'admission de tout ou partie des titres de la Société aux négociations sur un marché réglementé européen ou nord-américain, ou
- dans l'hypothèse d'une Trade Sale (définie dans le protocole d'investissement du 29 mars 2006 comme étant un apport de titres ou d'activités par la Société à un tiers ou une fusion), et au cas où le titulaire ne l'exercerait pas à sa seule discrétion, au plus tard à la date de réalisation de ladite Trade Sale. Le BSA 2 devenant caduc de plein droit après la réalisation de la Trade Sale.

X.8 Actions gratuites

La Société n'a attribué aucune action gratuite au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

X.9 Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2015 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement. Aucun dividende n'a été versé depuis la création de la Société.

XI. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES CONCERNANT LA SOCIETE ET LE GROUPE

Dans le cadre de ses programmes de recherche et développement, le Groupe utilise des matières dangereuses et des matériaux biologiques, des solvants et autres produits chimiques. En conséquence, la Société est soumise à des législations et des réglementations en matière d'environnement, de sécurité et de protection des opérateurs régissant l'utilisation, le stockage, la manipulation, le transport, l'émission et la mise au rebut des matières dangereuses, y compris les produits chimiques et biologiques.

Concernant PRESTIZIA, les questions environnementales sont identiques à celles de la Société.

XII. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes ont été informés des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce poursuivies au cours de l'exercice 2015 et ont établi un rapport spécial, conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce.

- **Conventions réglementées approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Néant

- **Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Un abandon de créance, avec clause de retour à meilleur fortune, de 1 372 000 € a été consenti par THERADIAG à sa filiale PRESTIZIA.

Vous serez donc appelé à statuer sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

* * *

En conclusion, nous souhaitons que les diverses résolutions proposées emportent votre approbation, à l'exception de la 15ème résolution, et espérons que vous voudrez bien donner aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 relatifs à la Société et au Groupe.

Nous vous invitons ainsi, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter l'ensemble des résolutions soumises à votre vote, à l'exception de la 15ème résolution.

Le Conseil d'Administration

THERADIAG

Société Anonyme

14, rue Ambroise Croizat
77183 Croissy Beaubourg

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

THERADIAG

Société Anonyme

14, rue Ambroise Croizat
77183 Croissy Beaubourg

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THERADIAG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également

à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note Q de l'annexe expose la méthode de comptabilisation des frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2016

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benoit PIMONT

ETATS FINANCIERS

AU

31 DECEMBRE 2015

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 10 439 482,40 euros
Siège social : 14 rue Ambroise Croizat – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612

Bilan

Bilan Actif

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

en €	31/12/15 Brut	31/12/15 Amort. Déprec.	31/12/15 Net	31/12/2014 Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	2 054 476	712 451	1 342 025	1 034 980
Autres immobilisations incorporelles	1 508 345	1 322 489	185 856	216 434
Fonds commercial	390 269	390 269	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	10 240
TOTAL immobilisations incorporelles	**3 953 091**	**2 425 210**	**1 527 881**	**1 261 654**
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 606 474	1 518 051	88 422	56 464
Autres immobilisations corporelles	569 214	302 928	266 287	16 410
Immobilisations en cours	999	0	999	112 150
TOTAL immobilisations corporelles	**2 176 687**	**1 820 979**	**355 708**	**185 024**
Immobilisations financières				
Titres de participation	2 499 230		2 499 230	2 502 290
Autres participations			0	0
Prêts			0	0
Autres immobilisations financières	540 701		540 701	529 479
TOTAL immobilisations financières	**3 039 930**	**0**	**3 039 930**	**3 031 769**
Actif immobilisé	**9 169 708**	**4 246 189**	**4 923 520**	**4 478 44**
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnement	490 309		490 309	475 480
Stocks d'en-cours de production de biens	492 274		492 274	432 1
Stocks produits intermédiaires et finis	294 925		294 925	257 94
Stocks de marchandises	674 870		674 870	577 9
TOTAL stocks et en-cours	**1 952 378**	**0**		**1 743 590**
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 031 737	83 321	948 416	643 610
Autres créances	541 314		541 314	1 356 636
TOTAL créances	**1 573 051**	**83 321**	**1 489 730**	**2 000 246**
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement	0		0	560 000
Disponibilités	3 264 234		3 264 234	2 698 4
TOTAL disponibilités	**3 264 234**	**0**	**3 264 234**	**3 258 429**
Charges constatées d'avance	127 309		127 309	207 6
ACTIF CIRCULANT	**6 916 973**	**83 321**	**6 833 651**	**7 209**
Écarts de conversion actif	5 807		5 807	
TOTAL GÉNÉRAL	16 092 488	4 329 510	11 762 978	11 688 379

Bilan Passif

Thoradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

en €	31/12/2015	31/12/2014
	Net	Net
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	10 439 482	8 815 263
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 544 225	6 536 434
Réserves réglementées		
Report à nouveau	-6 762 335	-4 270 155
Résultat de l'exercice	-4 123 367	-2 492 179
Situation nette	**8 098 006**	**8 589 362**
Avances conditionnées	1 017 070	1 144 230
Autres fonds propres	**1 017 070**	**1 144 230**
Provisions pour risques	55 807	50 000
Provision pour risques et charges	**55 807**	**50 000**
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles	0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	172 184	
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières	**172 184**	**0**
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 240 089	844 924
Dettes fiscales et sociales	1 064 381	1 010 479
Autres dettes	82 441	44 258
TOTAL dettes diverses	**2 386 911**	**1 899 662**
Produits constatés d'avance	33 000	
DETTES	**2 592 095**	**1 899 662**
Ecarts de conversion passif		5 075
TOTAL GÉNÉRAL	11 762 978	11 688 329

Compte de Résultat

Compte de résultat (première partie)

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

en €	France	Export	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises	2 350 011	332 307	2 682 318	2 786 755
Production vendue de biens	2 014 611	2 242 912	4 257 522	3 510 601
Production vendue de services	306 546	470 721	777 267	980 277
Chiffres d'affaires nets	**4 671 168**	**3 045 940**	**7 717 108**	**7 277 634**
Production stockée			97 069	117 560
Production immobilisée			575 213	403 818
Subventions d'exploitation			5 083	917
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			20 830	27 654
Autres produits			161 431	392 738
Produits d'exploitation			**8 576 733**	**8 220 320**
Charges externes				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 794 159	1 548 467
Variation de stock de marchandises			-103 503	151 586
Achats de matières premières et autres approvisionnement			680 166	729 617
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			-8 216	-100 408
Autres achats et charges externes			3 345 210	3 162 260
TOTAL charges externes :			**5 707 816**	**5 491 523**
Impôts, taxes et versements assimilés			130 411	119 250
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 292 202	2 990 608
Charges sociales			1 669 101	1 540 116
TOTAL charges de personnel :			**4 961 303**	**4 530 723**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			394 351	287 147
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			30 224	10 634
TOTAL dotations d'exploitation :			**424 575**	**297 782**
Autres charges d'exploitation			339 927	440 837
TOTAL charges d'exploitation			**11 564 032**	**10 880 115**
Résultat d'exploitation			**-2 987 299**	**-2 659 795**

Compte de résultat (deuxième partie)

en €	31/12/2015	31/12/2014
Résultat d'exploitation	**-2 987 299**	**-2 659 795**
Produits financiers		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	30 431	53 487
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 539	
Différences positives de change	30 293	9 634
	79 264	**63 121**
Charges financières		
Pertes sur créances liées à des participations	1 372 000	
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	18 539
Intérêts et charges assimilées	77 324	65 907
Différences négatives de change	50 290	28 282
	1 499 614	**112 729**
Résultat financier	**-1 420 350**	**-49 607**
Résultat courant avant impôts	**-4 407 649**	**-2 709 402**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	91 822	97 962
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	28 049
	91 822	**126 011**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	82 859	155 150
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	5 807	
	88 667	**155 150**
Résultat exceptionnel	**3 155**	**-29 139**
Impôts sur les bénéfices	-281 126	-246 362
Total des produits	**8 747 819**	**8 409 452**
Total des charges	**12 871 186**	**10 901 632**
Bénéfice ou perte	-4 123 367	-2 492 179

Tableau de Flux de trésorerie

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

RUBRIQUES	Net 31/12/2015	Net 1/12/2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice		-2 492 179
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations		273 157
Dépréciation fonds de commerce		0
Dotations et reprise de provisions		-19 505
Frais R&D activés		
Abandon de créance		
Transfert d'immobilisations		
Variation du BFR		-370 169
Trésorerie nette absorbée par les opérations		[illegible]
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-378 438	-765 124
Cessions d'actifs immobiliés	10 516	144 016
Cession / acquisition d'actifs financiers	19 341	-89 895
Acquisition de titres	-8 963	-12 452
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	37 [illegible]	45[illegible]
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital		
Prime d'émission		
Encaissements d'avances remboursables		
Dettes financières diverses		
Remboursement dettes financières		
Remboursement d'avance remboursable		
Variation intérêts courus		
Variation des concours bancaires		
Trésorerie nette provenant des activités de financement		
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 805	-742 6[illegible]
Trésorerie à l'ouverture	[illegible]	
Trésorerie à la clôture	264 294	2[illegible]

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Evènements marquants de la période

En mars 2015, Theradiag a terminé son installation dans ses nouveaux locaux. L'emménagement des bureaux et de la logistique a eu lieu en janvier tandis que celui des laboratoires s'est déroulé courant mars 2015.
Le bail commercial des anciens locaux de la logistique s'est terminé le 12 janvier 2015 tandis que le bail commercial des anciens laboratoires et des bureaux a pris fin le 30 juin 2015.

En date du 15 janvier 2015, Theradiag a renouvelé le contrat de Paceo® que la société avait mis en place avec Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014 : Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur les 24 prochains mois, dans la limite globale de 500 000 actions (soit 9,64% du capital au 31/12/2014).
Dans ce cadre, la société a procédé à trois augmentations de capital successives :

- en date du 10 février 2015 : augmentation de capital de 230 280 € par émission de 135 459 actions
- en date du 25 mai 2015 : augmentation de capital de 425 000 € par émission de 250 000 actions
- en date du 25 juin 2015 : augmentation de capital de 194 720 € par émission de 114 541 actions

Sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 16 avril 2015, un 3ème Paceo a été mis en place en date du 20 novembre 2015 : Société Générale s'est engagée à souscrire sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur les 24 prochains mois, dans la limite globale de 550 000 actions (soit 9,67% du capital au 31/10/2015).
Dans ce cadre, la société a procédé à deux augmentations de capital successives :

- en date du 25 novembre 2015 : augmentation de capital de 428 485 € par émission de 252 050 actions
- en date du 21 décembre 2015 : augmentation de capital de 340 000 € par émission de 200 000 actions

Au mois de mai 2015, Theradiag a signé un accord de partenariat avec la société Hospira concernant la distribution de ses kits LISA TRACKER pour le monitoring du biosimilaire Inflectra® (molécule *Infliximab*).
Hospira fournira, dans les appels d'offre auxquels la société participe en Europe, au Canada et en Australie, des kits LISA TRACKER afin d'optimiser la prise en charge des patients traités par Inflectra®, le biosimilaire de l'*Infliximab*.

Conformément à l'accord passé le 28 avril 2014, la distribution par Theradiag de la gamme « allergie » de la société HITACHI a pris fin le 16 août 2015.

En date du 30 octobre 2015, Theradiag a signé un accord stratégique de licence avec la société Miraca Life Sciences, pour commercialiser aux États-Unis les principaux tests LISA TRACKER.

En novembre 2015, Theradiag a signé avec la société HOB Biotech un accord croisé de commercialisation en Asie des kits LISA TRACKER® par HOB, et de commercialisation en Europe par Theradiag des tests de diagnostic *in vitro* pour l'allergie et l'auto-immunité développés par HOB.

2. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 ans

Le fonds commercial qui a pour origine la reprise du fonds de commerce de la société ADI en 1994 a été déprécié à 100% au 31 décembre 2012.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

c) Immobilisations financières

Titres de participations, autres titres immobilisés
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres détenus par la société correspondent :

- Aux titres de la filiale Prestizia pour 2 499 230 €.

Autres immobilisations financières
Les autres immobilisations financières correspondent :

- à des dépôts auprès du Factor, le CM- CIC Factor, et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.
- Au contrat de liquidité réparti entre espèces pour 63 758,55 € et actions propres pour 238 269,47€.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.
Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.
Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

f) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. Seules les dettes en dollar qui font l'objet d'une couverture de change, sont converties à la clôture au taux de couverture.
La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans les postes « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision pour risques, d'un montant équivalent.

g) Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat au moment de leur versement dès lors qu'il n'y a aucun doute sur leur nature de subvention.

h) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

i) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.
Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

j) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.
Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres côtés ;
- La valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

l) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont ceux qui ont été calculés au 31 décembre 2015.
Ils sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

- Evolution des salaires : 1%

- Age de départ à la retraite : âge légal
- Taux de charges sociales :
  - Cadre : 47.00%
  - Agent de maitrise : 50.80%
  - Non cadre : 43.20%
- Turn over moyen : 3%
- Table de mortalité : INSEE 2015
- Taux d'actualisation : taux Iboxx : 2.03%

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

m) Filiales / participations / Entité liée

La Société possède 100% des titres de la Société Prestizia.

n) Instruments financiers de couverture

La société a mis en place une politique de couverture de change. Les prévisions d'encaissements et décaissements en dollar, ont amené la société à constater un flux en dollar permettant de couvrir les fluctuations des créances et dettes libellées en devise dollar en cours d'exercice et à la clôture. Ce flux est détaillé en engagements hors-bilan.

o) Chiffre d'affaires

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostique) à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

- Les ventes de négoces : THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (SAVYON, ASURAGEN...); Les produits sont envoyés par les fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés, avant d'être vendus chez les clients finaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les ventes « In-House » : THERADIAG produit et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les services facturés, qui représentent :
  - La facturation, à certains clients, de la maintenance des machines mises à disposition ou vendues par THERADIAG ;
  - La facturation, à certains clients, de prestations de R&D, d'industrialisation et de formation pour l'utilisation des kits de diagnostic.

  Pour les prestations de services, la réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

p) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

q) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

- Les dépenses de recherche et développement, qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent les coûts de matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.
Le montant activé à ce titre au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 s'élève à 575 212 €.
Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans ; durée expliquée par le temps minimum estimé d'exploitation des développements. L'amortissement débute à compter de la date de la 1ère vente des biens issus du développement.
L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent réunis ainsi que la capacité de ces dépenses à générer des avantages économiques futurs égaux ou supérieurs aux dépenses engagées.

r) Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.
Les évènements inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

s) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

t) Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « Impôt sur les sociétés ».
Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2015, le produit d'impôt relatif au CIR est de 281 126 €.

3. Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Immobilisations et amortissements

Theradiag SA Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Transferts d'immos	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement	1 479 263	575 213			2 054 476
Autres immobilisations incorporelles	1 900 380	35 403	37 168		1 898 615
Immobilisations incorporelles en cours	10 240		10 240		0
TOTAL immobilisations incorporelles	3 389 883	610 615	47 408	0	3 953 091
Immobilisations corporelles					
Installations techniques et outillage industriel	1 551 243	59 406	4 176		1 606 474
Installations générales, agencements et divers	987 420	260 461	858 783		389 098
Matériel de bureau, informatique et mobilier	193 933	22 169	35 986		180 116
Immobilisations corporelles en cours	112 150	999		112 150	999
TOTAL immobilisations corporelles	2 844 746	343 036	898 945	112 150	2 176 687
Immobilisations financières					
Autres participations	2 502 290		3 060		2 499 230
Prêts et autres immobilisations financières	254 953	7 433	23 714		238 673
Contrat de liquidités	293 065	24 622	15 659		302 028
TOTAL immobilisations financières	3 050 308	32 055	42 433	0	3 039 930
TOTAL GÉNÉRAL	9 284 937	985 706	988 785	112 150	9 169 708

Amortissements et dépréciations Situation et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche et de développement.	444 283	268 168		712 451
Autres immobilisations incorporelles	1 293 676	65 981	37 168	1 322 489
Fonds commercial	390 269			390 269
TOTAL immobilisations incorporelles	2 128 229	334 148	37 168	2 425 210
Immobilisations corporelles				
Installations techn. et outillage industriel	1 494 779	27 552	4 280	1 518 051
Installations générales, agencements et divers	992 658	22 481	858 783	156 356
Mat. de bureau, informatique et mobil.	172 285	10 273	35 986	146 572
Immobilisations corporelles en cours	0			0
TOTAL immobilisations corporelles	2 659 722	60 306	899 049	1 820 979
TOTAL GÉNÉRAL	4 787 951	394 454	936 217	4 246 189

Immobilisations financières : contrat de liquidités

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

N° compte	Libellé	Valeurs brutes				Dépréciations				Valeurs nettes	
		Ouverture	Acquisitions	Cessions	Clôture	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture	Ouverture	Clôture
27-6100	Créances diverses	39 137	1 401 818	1 377 196	63 759	0	0	0	0	39 137	63 759
27-7100	Actions propres	253 928	1 401 818	1 407 761	247 986	18 539	0	18 539	0	235 389	247 986

Provisions inscrites au bilan

Theradiag SA **Période du 01/01/2015 au 31/12/2015**

en €	31/12/2015			
	Montant début exercice	Augment. dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	50 000	5 807	0	55 807
Provisions pour risques et charges	**50 000**	**5 807**	**0**	**55 807**
Provisions sur immo incorporelles	390 269			390 269
Provisions sur stocks et en cours	0			0
Provisions sur comptes clients	71 207	27 172	15 058	83 321
Autres provisions pour dépréciation	18 539	0	18 539	0
Provisions pour dépréciation	**480 016**	**27 172**	**33 597**	**473 591**
TOTAL GÉNÉRAL	530 016	32 979	33 597	529 398
dont résultat d'exploitation		27 172	15 058	
dont résultat financier			18 539	
Dont résultat exceptionnel		5 807		

Etat des Echéances des Créances et Dettes

Theradiag SA Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières*	540 701	65 825	474 876
TOTAL de l'actif immobilisé :	**540 701**	**65 825**	**474 876**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	96 370	96 370	
Autres créances clients	935 368	935 368	
Personnel et comptes rattachés	22 450	22 450	
Etat - Impôts sur les bénéfices	345 135	345 135	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	108 617	108 617	
Débiteurs divers	65 113	65 113	
TOTAL de l'actif circulant	**1 573 051**	**1 573 051**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 113 752**	**1 638 876**	**474 876**

* A 1 an au plus : correspond aux dépôts de garantie à recouvrer sur anciens baux

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts auprès des établissements de crédits			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus d'un an à l'origine	172 184	48 734	123 450
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 240 089	1 240 089	
Personnel et comptes rattachés	398 631	398 631	
Sécurité sociale et autres organismes	548 134	548 134	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	97 158	97 158	
Autres impôts et taxes assimilées	20 459	20 459	
Groupe et associés	34 218	34 218	
Autres dettes	48 223	48 223	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 559 095**	**2 435 645**	**123 450**

Charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avances

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 998
Dettes fiscales et sociales	**692 041**
TOTAL GÉNÉRAL	1 197 039

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	492
TOTAL GÉNÉRAL	492

Charges et produits constatés d'avance	Charges	Produits
Charges d'exploitation	127 309	
Produits d'exploitation		33 000
TOTAL GÉNÉRAL	127 309	33 000

Détail des Produits et Charges exceptionnels

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Intitulé du compte
Boni de cession d'actions propres	91 822	77-8300
TOTAL	91 822	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Intitulé du compte
Provision pour risque financier	5 807	68-6500
Mali de cession acrions propres	82 859	67-8300
TOTAL	88 667	

Engagements financiers

Theraclag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Effets escomptés non échus	1 039 378
Commandes fermes	165 904
Couverture de change en dollars : 248.61 $	213
Baux commerciaux : loyers annuels	275 000
Indemnités de fin de carrière	342 363
TOTAL GÉNÉRAL	1 822 858

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Retour à meilleure fortune sur abandon de créance à Prestizia	1 372 000
TOTAL GÉNÉRAL	1 372 000

Ventilation du chiffre d'affaires

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Montant
Distribution	2 682 318
In House	5 034 789
Total	7 717 108

REPARTITION GEOGRAPHIQUE	Montant
France	4 671 168
Export	3 045 940
Total	7 717 108

Rubriques	Installations matériel outillage
Valeur d'origine :	789 996
Amortissements :	
- cumuls des exercices antérieurs	260 290
- dotations de l'exercice	220 970
Total	481 259

Redevances payées :	
- cumuls des exercices antérieurs	270 920
- dotations de l'exercice	230 947
Total	501 868

Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	168 287
- à plus d'un an et cinq ans au plus	108 332
- à plus de cinq ans	0
Total	276 619

Valeur résiduelle :	
- à un an au plus	2 014
- à plus d'un an et cinq ans au plus	4 627
- à plus de cinq ans	0
Total	6 641

Montant pris en charge dans l'exercice	230 947

Liste des filiales

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Filiales	Capitaux propres au 31 décembre 2015	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Résultat au 31 décembre 2015
Prestizia SAS	718 862	100%	1 253 341

Valeurs mobilières de placement

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

en €	31/12/2015		31/12/2014	
	Valeur d'usage	Valeur vénale	Valeur d'usage	Valeur vénale
CAT CIC	-		-	
CAT BNP	-		-	
CAT BRED	-		560 000	
TOTAL Placements	-		560 000	

Avances conditionnées

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

AVANCES CONDITIONNEES en €	31/12/2015	31/12/2014
Oséo (projet Tracker)	0	114 603
Avance PISI (projet Tracker)	791 065	803 622
Avance BPI (projet Carena)	226 005	226 005
TOTAL	1 017 070	1 144 230

Capitaux propres

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

31/12/2014	8 815 263	- 4 270 155	2 492 179	6 536 434	8 589 362
Affectation du résultat 2014		- 2 492 179	2 492 179		-
Résultat 31/12/2015			4 123 367		4 123 367
Exercice OSA 2005	5 734				5 734
Augmentation de capital du 10 février 2015 (Paceo)	230 280			267 942	498 222
Augmentation de capital du 25 mai 2015 (Paceo)	425 000			509 181	934 181
Augmentation de capital du 25 juin 2015 (Paceo)	194 720			400 235	594 954
Augmentation de capital du 25 novembre 2015 (Paceo)	428 485			476 373	904 858
Augmentation de capital du 21 décembre 2015 (Paceo)	340 000			352 566	692 566
Régularisation Paceo				1 496	1 496
31/12/2015	10 439 482	- 6 762 335	4 123 367	8 544 225	8 098 006

Composition du capital social

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	5 185 449	1.70 €
Exercice OSA 2005	3 373	1.70 €
Actions émises le 10 février 2015	135 459	1.70 €
Actions émises le 25 mai 2015	250 000	1.70 €
Actions émises le 25 juin 2015	114 541	1.70 €
Actions émises le 25 novembre 2015	252 050	1.70 €
Actions émises le 21 décembre 2015	200 000	1.70 €
Actions composant le capital social au 31 décembre 2015	6 140 872	1.70 €

Répartition du capital social et droits de vote

A la connaissance de la société, au 31/12/2015, les actions composant le capital et droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2015	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Truffle Capital	1 283 940	20.9%	2 303 192	31.6%
Innovation Capital	63 657	1.0%	63 657	0.9%
Management	91 044	1.5%	178 696	2.5%
Autres actionnaires	4 702 231	76.6%	4 733 588	65.0%
Total	6 140 872	100.0%	7 279 133	100.0%

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

Instruments dilutifs

Instruments	Nombre d'instruments attribués au 31/12/15	Nombre maximal d'actions potentielles de 1.70 euros de valeur nominale chacune (*) et (**)	(***) Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions existantes au 31/12/15	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions potentielles totales
BSA 2	1	23 810	0.39%	0.38%
BSA 4	664 201	68 420	1.11%	1.09%
BSA 5	339 700	33 970	0.55%	0.54%
Nombre total d'actions nouvelles à provenir des instruments donnant accès au capital		126 200	2.06%	2.01%

(*) ceci, en application de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévoit les modalités d'ajustement des parités pour les titulaires de BSA, d'options de souscription d'actions et des actions gratuites

(**) en tenant compte d'un capital divisé en: 6 140 872 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2015

(***) en tenant compte d'un capital potentiel divisé en : 6 267 072 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2015

Rémunérations des dirigeants

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Noms	Poste	en €	31/12/2015
Michel FINANCE	Directeur général	Rémunération fixe	250 000
		Rémunération variable	70 000
		Avantage en nature	21 597
		Rémunération brute	341 597
Gérard TOBELEM	Président du Conseil d'administration	Jetons de présence	20 000
Pierre MORGON	Administrateur	Jetons de présence	4 000
Jean-Paul PRIEELS	Administrateur	Jetons de présence	8 000

Effectif

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Effectifs	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	32.4	
Agents de maîtrise et techniciens	12.3	
Employés	19.1	
Ouvriers		
TOTAL	63.8	

Déficits reportables

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

en €	31/12/2015	31/12/2014
Déficits reportables	27 522 644	24 480 826

Stocks

Theradiag SA

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

STOCKS PAR NATURE D'ACTIVITE	Montant
Négoce	674 604
In House	1 277 774
Total	1 952 378

ETATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS AU

31 DECEMBRE 2014

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 8 815 263,30 euros
Siège social : 4 bld de Beaubourg – 77183 Croissy Beaubourg
RCS Meaux 339 685 612

Bilan

Bilan Actif

Comptes consolidés Theradiag Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

en €	31/12/2014 Brut	Amort. Dépréc.	Net	31/12/2013 Net
Ecart d'acquisition	1 841 538	245 538	1 595 999	1 688 076
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	1 479 263	444 283	1 034 980	842 510
Autres immobilisations incorporelles	1 511 186	1 294 681	216 505	76 755
Fonds commercial	390 269	390 269	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	10 240		10 240	60 630
TOTAL immobilisations incorporelles	**3 390 959**	**2 129 234**	**1 261 725**	**979 895**
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 439 245	1 899 438	539 806	349 348
Autres immobilisations corporelles	1 202 214	1 169 571	32 643	59 302
Immobilisations en cours	112 150		112 150	0
TOTAL immobilisations corporelles	**3 753 609**	**3 069 009**	**684 600**	**408 650**
Immobilisations financières				
Titres de participation	3 060		3 060	3 060
Autres participations			0	0
Prêts			0	0
Autres immobilisations financières	294 090		294 090	308 809
TOTAL immobilisations financières	**297 150**	**0**	**297 150**	**311 869**
Actif immobilisé	**9 283 255**	**5 443 781**	**3 839 474**	**3 388 490**
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnement	483 592		483 592	426 271
Stocks d'en-cours de production de biens	432 189		432 189	254 540
Stocks produits intermédiaires et finis	257 941		257 941	318 030
Stocks de marchandises	577 980		577 980	722 953
TOTAL stocks et en-cours	**1 751 702**	**0**	**1 751 702**	**1 721 794**
Créances				
Acomptes versés sur commande				0
Créances clients et comptes rattachés	718 150	71 207	646 943	547 984
Autres créances	651 722		651 722	676 101
TOTAL créances	**1 369 872**	**71 207**	**1 298 665**	**1 224 085**
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement	560 000		560 000	3 509 632
Disponibilités	2 719 988		2 719 988	505 232
TOTAL disponibilités	**3 279 988**	**0**	**3 279 988**	**4 014 864**
Charges constatées d'avance	236 343		236 343	248 276
ACTIF CIRCULANT	**6 637 904**	**71 207**	**6 566 697**	**7 209 019**
Écarts de conversion actif	0		0	0
Impôts différés actifs	127 683		127 683	86 170
TOTAL GÉNÉRAL	16 048 842	5 514 988	10 533 854	10 683 679

Bilan Passif

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

en €	31/12/2014	31/12/2013
	Net	Net
Capitaux propres		
Capital social	8 815 263	7 133 329
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 536 434	5 476 568
Réserves consolidées	-5 473 138	-3 004 473
Autres (Actions propres)	-253 929	-136 863
Résultat de l'exercice	-2 963 732	-2 468 665
Capitaux propres	**6 660 898**	**6 999 896**
Avances conditionnées	1 144 230	1 294 225
Autres fonds propres	**1 144 230**	**1 294 225**
Provisions pour risques	422 835	335 653
Provision pour risques et charges	**422 835**	**335 653**
Impôts différés passifs		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 543
Dettes sur crédit-bail	435 063	256 880
Emprunts et dettes financières divers		20 500
Total dettes financières	**435 063**	**278 924**
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	769 248	759 117
Dettes fiscales et sociales	1 052 247	951 195
Autres dettes	44 258	64 671
TOTAL dettes diverses	**1 865 753**	**1 774 982**
DETTES	**2 300 816**	**2 053 906**
Ecarts de conversion passif	**5 075**	
TOTAL GÉNÉRAL	10 533 854	10 683 679

Compte de Résultat

Compte de résultat (première partie)

Comptes consolidés Theradiag Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

en €	France	Export	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises	2 397 134	389 621	2 786 755	3 295 823
Production vendue de biens	1 614 800	1 895 802	3 510 601	3 181 894
Production vendue de services	170 376	645 337	815 713	263 555
Chiffres d'affaires nets	**4 182 309**	**2 930 760**	**7 113 069**	**6 741 272**
Production stockée			117 560	247 858
Production immobilisée			403 818	363 609
Subventions d'exploitation			177 917	97 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			27 654	94 158
Autres produits			392 739	89 677
Produits d'exploitation			**8 232 756**	**7 633 574**
Charges externes				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 549 089	1 882 870
Variation de stock de marchandises			151 586	87 586
Achats de matières premières et autres approvisionnement			817 347	703 522
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			-63 934	131 396
Autres achats et charges externes			3 102 447	2 661 321
TOTAL charges externes :			**5 556 535**	**5 466 696**
Impôts, taxes et versements assimilés			129 505	112 539
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 172 719	2 715 430
Charges sociales			1 626 782	1 411 270
TOTAL charges de personnel :			**4 799 501**	**4 126 700**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			488 839	326 803
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			10 634	58 314
TOTAL dotations d'exploitation :			**499 473**	**385 117**
Autres charges d'explotation			440 842	252 478
TOTAL charges d'exploitation			**11 425 856**	**10 343 530**
Résultat d'exploitation			**-3 193 100**	**-2 709 955**

Compte de résultat (deuxième partie)

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

en €	31/12/2014	31/12/2013
Résultat d'exploitation	**-3 193 100**	**-2 709 955**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	32 635	26 173
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	9 634	12 220
	42 270	**38 393**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	79 835	75 907
Différences négatives de change	29 042	6 604
	108 877	**82 511**
Résultat financier	**-66 607**	**-44 119**
Résultat courant avant impôts	**-3 259 707**	**-2 754 074**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 594
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 962	10 770
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 053	41 179
	116 015	**60 543**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	155 150	25 041
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 157
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	0	78 049
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions CONSO	115 231	3 740
	270 382	**128 987**
Résultat exceptionnel	**-154 366**	**-68 444**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-542 418	-445 929
Dot. Amort. Écart acquisition	92 077	92 077
Total des produits	**8 391 040**	**7 732 510**
Total des charges	**11 354 773**	**10 201 176**
Bénéfice ou perte	-2 963 732	-2 468 665

Tableau de Flux de trésorerie

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	-2 963 732	-2 468 665
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	404 622	391 921
Dotations et reprise de provisions	87 182	40 610
Variation des impôts différés	-41 513	-562
Variation du BFR	3 292	-1 155 737
Trésorerie nette absorbée par les opérations	**-2 510 149**	**-3 192 434**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-1 014 342	-831 030
Cessions d'actifs immobiliés	144 016	26 958
Cession / acquisition d'actifs financiers	-89 895	8 600
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	**-960 220**	**-795 471**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital	1 681 934	748 644
Prime d'émission	1 059 866	1 088 030
Variation autres (Actions propres)	-117 066	-136 863
Variation liquidités du contrat de liquidité	104 614	-143 750
Encaissements d'avances remboursables	50 005	176 000
Variation emprunt (retraitement crédit-bail)	178 183	78 802
Dettes financières diverses		20 500
Remboursement dettes financières	-22 043	-1 970 745
Remboursement d'avance remboursable	-200 000	-235 397
Variation intérêts courus	0	-1 543
Variation des concours bancaires	0	-97 462
Trésorerie nette provenant des activités de financement	**2 735 493**	**-473 785**
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-734 877	-4 461 690
Trésorerie à l'ouverture	**4 014 864**	**8 476 553**
Trésorerie à la clôture	**3 279 988**	**4 014 864**

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Méthode et périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société Theradiag et sa filiale à 100%, la société Prestizia immatriculée au registre du commerce de Montpellier sous le n° 531 530 418 et dont le siège social se situe à Cap Alpha, 9 avenue de l'Europe 34830 CLAPIERS.
La méthode de consolidation est l'intégration globale.

2. Evènements marquants de la période

- En date du 30 janvier 2014, la société ETV a procédé :
  - à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de :
    - 24 654 actions sur exercice du BSA 1-1 pour un montant de 41 911,80 €
    - 24 654 actions sur exercice du BSA 1-2 pour un montant de 41 911,80 €
    - 12 327 actions sur exercice du BSA 1-3 pour un montant de 20 955,90 €
    - 21 239 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 36 106,30 €
  - à la souscription de 106 200 ABSA d'une valeur nominale de 1,70 € libéré en totalité pour un montant de 180 540,00 €

  La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 321 425,80 € par émission de 189 074 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit de la société ETV.
- En date du 31 mars 2014, le fonds IP GROWTH FCPR a procédé à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de 88 235 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 149 999,50 €.
  La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 149 999,50 € par émission de 88 235 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit du fonds IP GROWTH FCPR.
- En raison du regroupement d'actions intervenu après le plan d'actions gratuites initié en 2011 et 2012, 18 actions nouvelles devaient être attribuées.
  La société a donc procédé en date du 8 avril 2014 à une augmentation de capital de 30,60 € par émission de 18 actions nouvelles au prix de 1,70 € par incorporation au capital de la somme de 30,60 € prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».
- Conformément au plan d'actions gratuites complémentaires du 29 mai 2012, la société a procédé à la livraison gratuite de 2.346 actions nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuites ayant rempli les conditions pendant toute la durée de la période d'acquisition.
  La société a donc procédé en date du 14 juin 2014 de procéder à une augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 3.988,20 euros par émission de 2.346 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,70 euros au profit des attributaires des actions gratuite par voie d'incorporation au capital de la somme de 3.988,20 euros prélevée sur le compte de réserves disponibles « Primes d'émission, de fusion, d'apport ».
- Notre partenaire commercial Hitachi nous a informés qu'il souhaitait interrompre notre relation commerciale concernant la distribution de leur produit d'allergie Optigen.
  Un accord amiable en date du 28 avril 2014 a permis de gérer dans les meilleures conditions cette interruption qui n'interviendra que dans un an.
- Dans le cadre du projet miCRA (microARNs circulants dans le Cancer du Rectum localement Avancé) présenté par Theradiag au « Programme de Soutien à l'Innovation Majeure » du Gouvernement Français, la société e reçu une aide financière sous forme de subvention de 140 k€.
- Theradiag a signé début juillet 2014 un bail commercial pour intégrer de nouveaux locaux plus grands et mieux adaptés à sa production.
- Ce nouveau bail prend effet au 1er janvier 2015.
- En date du 12 novembre 2014, Truffle Capital a procédé à l'exercice de ses BSA et par conséquent à la souscription de 264 700 actions sur exercice du BSA 3 pour un montant de 449 990 €.
  La société a donc procédé en date du 13 novembre 2014 à une augmentation de capital de 449 990 € par émission de 264 700 actions nouvelles au prix de 1,70 € au profit du fonds Truffle Capital.

- Conformément à l'accord de Paceo® signé avec la Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014, aux termes duquel Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur une durée de 24 prochains mois, dans la limite globale de 445 000 actions (soit 9,9% du capital à la date du 16 avril 2014), la société a procédé à trois augmentations de capital successives :
    - en date du 5 novembre 2014 : augmentation de capital de 100 786.20 € par émission de 59 286 actions
    - en date du 3 décembre 2014 : augmentation de capital de 198 305 € par émission de 116 650 actions
    - en date du 12 décembre 2014 : augmentation de capital de 457 408,80 € par émission de 269 064 actions

3. Principes, Règles & Méthodes Comptables

Les comptes de la société THERADIAG SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements émis ultérieurement par le Comité de la Réglementation Comptable).
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition à 100% de la société Prestizia est amorti sur 20 ans.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans
- Frais de recherche & développement : 5 ans

Le fonds commercial qui a pour origine la reprise du fonds de commerce de la société ADI en 1994 a été déprécié à 100% au 31 décembre 2012.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 5 à 8 ans ;
- Installations générales et agencements : 5 à 8 ans ;
- Matériels de transport : 3 à 5 ans ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 10 ans.

d) Immobilisations financières

Titres de participations, autres titres immobilisés
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres détenus par la société correspondent à des titres bancaires Caisse d'Epargne pour un montant de 3 060€.

Autres immobilisations financières
Les autres immobilisations financières correspondent :

- à des dépôts auprès du Factor, le CM- CIC Factor, et aux dépôts de garantie auprès de bailleurs dans le cadre de la location des locaux utilisés par la Société.
- Au contrat de liquidité en espèces pour 39 137 €.

e) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.
Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.
Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistrée à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

g) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. Seules les dettes en dollar qui font l'objet d'une couverture de change, sont converties à la clôture au taux de couverture.
La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan dans les postes « Ecarts de conversion ». Les pertes latentes de change (écarts de conversion actifs) font l'objet d'une provision pour risques, d'un montant équivalent.

h) Subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par l'équipe Recherche & Développement sont enregistrées, à réception de la trésorerie, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat au moment de leur versement dès lors qu'il n'y a aucun doute sur leur nature de subvention.

i) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

j) Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'acquisition d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.
Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

k) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.
Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres côtés ;
- La valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

m) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont ceux qui ont été calculés au 31 décembre 2014.
Ils sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant les hypothèses suivantes :

- Evolution des salaires : 2%
- Taux de charges sociales :
  - Cadre : 48,80%
  - Agent de maitrise : 53,10%
  - Non cadre : 46,30%
- Age de départ à la retraite : âge légal
- Turn over moyen : 3%
- Table de mortalité : INSEE 2014
- Taux d'actualisation : taux Iboxx : 1.49%

Ils font l'objet d'une provision pour risques de 372 835 €.

n) Instruments financiers de couverture

La société a mis en place une politique de couverture de change. Les prévisions d'encaissements et décaissements en dollar, ont amené la société à constater un flux en dollar permettant de couvrir les fluctuations des créances et dettes libellées en devise dollar en cours d'exercice et à la clôture. Ce flux est détaillé en engagements hors-bilan.

o) Chiffre d'affaires

La société commercialise des kits de diagnostic (produits IVD et Théranostique) à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Il existe trois types de revenus :

- Les ventes de négoces : THERADIAG distribue des kits de diagnostic aux laboratoires d'analyses médicales et aux hôpitaux, acquis auprès de fournisseurs étrangers (HITACHI, SAVYON, IDS...); Les produits sont envoyés par les

fournisseurs à l'entrepôt de THERADIAG et stockés, avant d'être vendus chez les clients finaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.

- Les ventes « In-House » : THERADIAG produit et distribue ses propres kits de diagnostic à destination des laboratoires d'analyses médicales et des hôpitaux. Le fait générateur de vente (sauf exception) est la réception des marchandises par le client.
- Les services facturés, qui représentent :
  - La facturation, à certains clients, de la maintenance des machines mises à disposition ou vendues par THERADIAG ;
  - La facturation, à certains clients, de prestations de R&D, d'industrialisation et de formation pour l'utilisation des kits de diagnostic.

Pour les prestations de services, la réalisation effective de la prestation constitue le fait générateur de la comptabilisation de la vente.

p) Charges de sous-traitance

La société ne fait pas appel à de la sous-traitance.

q) Frais de recherche et développement

Le traitement comptable des frais de recherche et développement est le suivant :

- Les dépenses de recherche et développement découlant de l'application des résultats de la recherche à la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation, si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.
- Les dépenses de recherche et développement, qui n'entrent pas dans le cadre énoncé au point précédent, sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses portées à l'actif comprennent les coûts de matières, de la main d'œuvre directe et des frais généraux directement rattachables au projet diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.
Le montant activé à ce titre au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2014 s'élève à 402 318 €.
Ces frais activés seront amortis sur une durée de cinq ans ; durée expliquée par le temps minimum estimé d'exploitation des développements. L'amortissement débute à compter de la mise en production des biens issus du développement.
L'évaluation des projets activés est révisée annuellement afin de s'assurer que ces critères d'activation demeurent réunis.

r) Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.
Les évènements inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

s) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement, outre les gains et pertes de change, aux charges d'intérêts et commissions sur factor.

t) Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».
Sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2014, le produit d'impôt relatif au CIR est de 542 418 €.

4. Evènements postérieurs à la clôture

Le bail commercial des nouveaux locaux a débuté le 1er janvier 2015 : L'emménagement des bureaux et de la logistique a eu lieu du 8 au 10 janvier 2015. Le déménagement des laboratoires est prévu pour la mi-mars 2015.
Le bail commercial des locaux de la logistique et d'une partie des bureaux s'est terminé le 12 janvier 2015 et le bail commercial des laboratoires et de l'autre partie des bureaux prendra fin le 30 juin 2015.

Theradiag a renouvelé le contrat de Paceo® que la société a mis en place avec Société Générale sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 8 avril 2014 ; le précédent Paceo® mis en place avec Société Générale en avril 2014 ayant été intégralement utilisé. Dans le cadre de cette nouvelle ligne de financement en fonds propres, Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande de Theradiag, des augmentations de capital par tranches successives sur 24 prochains mois, dans la limite globale de 500 000 actions (soit 9,64% du capital au 31/12/2014).

Immobilisations et amortissements

Comptes consolidés Theradiag Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	1 076 945	402 318		1 479 263
Autres immobilisations incorporelles	1 717 393	184 063		1 901 455
Immobilisations incorporelles en cours	60 630		50 390	10 240
TOTAL immobilisations incorporelles	**2 854 968**	**586 381**	**50 390**	**3 390 959**
Immobilisations corporelles				
Installations techniques et outillage industriel	1 573 291	99 225	51 121	1 621 396
Matériel financé en crédit-bail	623 272	194 577		817 849
Installations générales, agencements et divers	1 037 598	9 261	42 506	1 004 352
Matériel de bureau, informatique et mobilier	185 113	11 474		196 588
Immobilisations corporelles en cours	0	113 424		113 424
TOTAL immobilisations corporelles	**3 419 274**	**427 961**	**93 626**	**3 753 609**
Immobilisations financières				
Autres participations	3 060			3 060
Prêts et autres immobilisations financières	165 058	89 895		254 953
Contrat de liquidités	143 750		104 614	39 137
TOTAL immobilisations financières	**311 869**	**89 895**	**104 614**	**297 150**
TOTAL GÉNÉRAL	6 586 110	1 104 237	248 630	7 441 717

Situation et mouvements de l'exercice					Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice
Amortissements	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**	**Amortissements linéaires**
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement.	234 435	209 847		444 282	209 847
Autres immobilisations incorporelles	1 250 368	44 313		1 294 681	44 313
TOTAL immobilisations incorporelles	**1 484 803**	**254 161**	**0**	**1 738 963**	**254 161**
Immobilisations corporelles					
Installations techn. et outillage industriel	1 479 916	31 586	5 065	1 506 437	31 586
Matériel financé en crédit-bail	367 299	25 702		393 001	25 702
Installations générales, agencements et diver	990 473	11 607	8 925	993 155	11 607
Mat. de bureau, informatique et mobil.	172 936	3 480		176 416	3 480
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL immobilisations corporelles	**3 010 624**	**72 375**	**13 990**	**3 069 009**	**72 375**
TOTAL GÉNÉRAL	4 495 427	326 536	13 990,21	4 807 972	326 536

Provisions inscrites au bilan

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

en €	31/12/2014			
	Montant début exercice	Augment. dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	78 049		28 049	50 000
Provisions indemnités de fin de carrière	257 604	115 231	0	372 835
Provisions pour risques et charges	**335 653**	**115 231**	**28 049**	**422 835**
Provisions sur immobilisations incorporelles	390 269			390 269
Provisions sur stocks et en cours	0			0
Provisions sur comptes clients	88 226	10 634	27 654	71 207
Autres provisions pour dépréciation	0	0		0
Provisions pour dépréciation	**478 495**	**10 634**	**27 654**	**461 476**
TOTAL GÉNÉRAL	814 148	125 866	55 702	884 312

Etat des Echéances des Créances et Dettes

Comptes consolidés Theradiag Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	294 090	65 825	228 265
TOTAL de l'actif immobilisé :	**294 090**	**65 825**	**228 265**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	77 424		77 424
Autres créances clients	640 726	640 726	
Personnel et comptes rattachés	16 325	16 325	
Etat - Impôts sur les bénéfices	548 282	548 282	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	79 707	79 707	
Débiteurs divers	7 409	7 409	
TOTAL de l'actif circulant	**1 369 872**	**1 292 447**	**77 424**
TOTAL GÉNÉRAL	1 663 962	1 358 272	305 689

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts auprès des établissements de crédits			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus d'un an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses : Contrats de crédit-bail retraités	435 063	22 999	412 064
Fournisseurs et comptes rattachés	769 248	769 248	
Personnel et comptes rattachés	424 129	424 129	
Sécurité sociale et autres organismes	593 895	593 895	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	15 456	15 456	
Autres impôtes et taxes assimilées	18 766	18 766	
Groupe et associés	29 110	29 110	
Autres dettes	15 148	15 148	
TOTAL GÉNÉRAL	2 300 816	1 888 753	412 064

Charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avances

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 464
Dettes fiscales et sociales	743 116
TOTAL GÉNÉRAL	975 580

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 506
TOTAL GÉNÉRAL	1 506

Charges et produits constatés d'avance	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	236 343	
TOTAL GÉNÉRAL	236 343	0

Détail des Produits et Charges exceptionnels

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Intitulé du compte
Boni de cession d'actions propres	97 962	77-8300
Reprise provision pour risque	18 053	78-7500
TOTAL	116 015	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Intitulé du compte
Valeur comptable de cession d'immobilisation	79 636	67-5200
Mali de cession acrions propres	75 514	67-8300
Dotations aux provisions pour risque exceptionnels (IFC)	115 231	68-7500
TOTAL	270 382	

Engagements financiers

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Effets escomptés non échus	696 367
Commandes fermes	216 275
Couverture de change en dollars : 500 000 $	386 997
Baux commerciaux : loyers annuels	298 674
Autres engagements donnés :	
Heures de DIF : 4349 heures	
TOTAL GÉNÉRAL	1 598 314

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
TOTAL GÉNÉRAL	0

Ventilation du Chiffre d'Affaires net

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Montant
Distribution	2 786 755
In House	4 326 314
Total	7 113 069

REPARTITION PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	Montant
France	4 182 309
Export	2 930 760
Total	7 113 069

Valeurs mobilières de placement

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

en €	31/12/2014		31/12/2013	
	Valeur d'usage	Valeur vénale	Valeur d'usage	Valeur vénale
CAT CIC	-		2 509 632	
CAT BNP	-		1 000 000	
CAT BRED	560 000		-	
TOTAL Placements	**560 000**		**3 509 632**	

Avances conditionnées

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

AVANCES CONDITIONNEES	en €	31/12/2014	31/12/2013
Oséo (projet Tracker)		114 603	314 603
Avance PISI (projet Tracker)		803 622	803 622
Avance BPI (projet Carena)		226 005	176 000
	TOTAL	1 144 230	1 294 225

Capitaux propres

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

en €	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Prime d'émission	Autres (actions propres)	Total Capitaux propres
31/12/2013	7 133 379	- 3 004 473	- 2 468 665	5 876 568	- 136 863	6 299 896
Affectation du résultat 2013		- 2 468 665	2 468 665			-
Résultat 2014			- 2 963 732			- 2 963 732
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (1)	321 426					321 426
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (2)	149 999					149 999
Augmentation de capital du 8 avril 2014 (3)	31			- 31		-
Augmentation de capital du 16 juin 2014	3 988			- 3 988		-
Prime d'émission BSA S				10 001		10 001
Augmentation de capital du 5 novembre 2014 (Paceo)	100 786			130 028		230 815
Augmentation de capital du 12 novembre 2014	449 990					449 990
Augmentation de capital du 3 décembre 2014 (Paceo)	198 305			228 456		426 761
Augmentation de capital du 12 décembre 2014 (Paceo)	457 409			695 400		1 152 809
Actions propres					- 117 066	- 117 066
31/12/2014	8 815 263	- 5 473 138	- 2 963 732	6 536 434	- 253 929	6 660 898

Composition du capital social

Comptes consolidés Theradiag SA **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	4 196 076	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (1)	189 074	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (2)	88 235	1,70 €
Actions émises le 8 avril 2014 (3)	18	1,70 €
Actions émises le 16 juin 2014	2 346	1,70 €
Actions émises le 5 novembre 2014	59 286	1,70 €
Actions émises le 12 novembre 2014	264 700	1,70 €
Actions émises le 3 décembre 2014	116 650	1,70 €
Actions émises le 12 décembre 2014	269 064	1,70 €
Actions composant le capital social au 31 décembre 2014	5 185 449	1,70 €

Répartition du capital social et droits de vote

A la connaissance de la société, au 31/12/2014, les actions composant le capital et droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2014	Nombre total d'actions	% du capital	Nombre total de droits de vote	% des droits de vote
Truffle Capital	1 664 471	32,1%	27 848 844	50,3%
Innovation capital	63 657	1,2%	636 570	1,2%
Holding Incubatrice Biotechnologie et Pharmacie	183 382	3,5%	1 833 820	3,3%
Management	87 666	1,7%	1 741 466	3,1%
Autres actionnaires	3 186 273	61,4%	31 862 730	57,6%
Total	5 185 449	100,0%	55 353 468	100,0%

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total des droits de vote et les pourcentages de droits de vote sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote telles que les actions autodétenues.

Instruments dilutifs

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

Instruments	Nombre d'instruments attribués au	Nombre maximal d'actions potentielles de	(***) Dilution potentielle sur la base du nombre	Dilution potentielle sur la base du nombre d'actions
BSA 2	1	23 810	0,46%	0,45%
BSA 4	684 201	68 420	1,32%	1,28%
BSA 5	339 700	33 970	0,66%	0,64%
BSA 6 (****)	0	0	0,00%	0,00%
Options de souscrition 2005	650 313	26 777	0,52%	0,50%
Nombre total d'actions nouvelles à provenir des instruments donnant accès au capital		**152 977**	**2,95%**	**2,87%**

(*) ceci, en application de la 5ème résolution adoptée par l'Assemblée des actionnaires du 29 mai 2012 qui prévoit les modalités d'ajustement des parités pour les
(**) en tenant compte d'un capital divisé en: 5 185 449 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 31/12/2014

(***) en tenant compte d'un capital potentiel divisé en : 5 338 426 actions de 1,70 € de valeur nominale chacune au 30/06/2014
(****) l'Assemblée générale des actionnaires en date du 8 avril 2014 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet d'attribuer un nombre maximum de 50 000 BSA 6 au profit des admnistrateurs - équipe dirigeante de la Société (donnant le droit de souscrire à un nombre maximum de 50 000 actions ordinaires nouvelles. au prix unitaire de 1.70 euros).

Honoraires des Commissaires aux comptes

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

en €	31/12/2014	31/12/2013
Vérification des comptes	36 000	25 500
Audit IPO		0
Autres vérifications légales	9 000	0
Total	45 000	25 500

Stocks

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

STOCKS PAR NATURE D'ACTIVITE	Montant
Négoce	577 980
In House	1 173 722
Total	1 751 702

Rémunérations des dirigeants

Comptes consolidés Theradiag

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Noms	Poste	en €	31/12/2014
Michel FINANCE	Directeur général	Rémunération fixe	250 000
		Rémunération variable	48 125
		Avantage en nature	22 195
		Rémunération brute	**320 320**
Gérard TOBELEM	Président du Conseil d'administration	Jetons de présence	20 000
Pierre MORGON	Administrateur	Jetons de présence	8 500
Jean-Paul PRIEELS	Administrateur	Jetons de présence	8 000

Effectif

Comptes consolidés Theradiag **Période du 01/01/2014 au 31/12/2014**

Effectifs	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	34,1	
Agents de maîtrise et techniciens	11,9	
Employés	18,4	
Ouvriers		
TOTAL	64	